

SOCIÉTÉ
FINANCIÈRE IGM
RAPPORT
ANNUEL

TSX : IGM

2018

S'INVESTIR
POUR AIDER
LES CANADIENS

DR. JAMES OBAJI, MD

CLIENT D'IG GESTION DE PATRIMOINE
DEPUIS 2004

et

DR. ZEIN FARAJ, MD CCMF

CLIENTE D'IG GESTION DE PATRIMOINE
DEPUIS 2016

Financière™

IGM

Table des matières

Qui nous sommes Raisons d'investir	4
Faits saillants de 2018	5
Rapport aux actionnaires	7
Conseil d'administration et haute direction	12
Principes directeurs	13
Structure de la Société	14
IG Gestion de patrimoine	15
Placements Mackenzie	17
Investment Planning Counsel	19
Investissements stratégiques	21



« Nous entretenons une relation honnête et amicale avec notre conseiller. Il nous offre un service complet à tous points de vue. »

Wanda McCall
PHYSIOTHÉRAPEUTE À
LA RETRAITE
CLIENTE D'IG GESTION DE
PATRIMOINE DEPUIS 1992

Warren McCall
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
inUnison
CLIENT D'IG GESTION DE
PATRIMOINE DEPUIS 1992

Nous nous engageons à améliorer le bien-être financier des Canadiens et à les aider à atteindre leurs objectifs à toutes les étapes de leur vie.



Qui nous sommes

La SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient plus de 35 000 conseillers ainsi que des épargnants et des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Ce réseau de conseillers fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placement afin d'aider plus de deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

La Société crée de la valeur pour les actionnaires par l'intermédiaire de quatre principaux secteurs :

- IG Gestion de patrimoine
- Placements Mackenzie
- Investment Planning Counsel
- Investissements stratégiques

Raisons d'investir

- Des mesures audacieuses de transformation des sociétés en exploitation, donnant lieu à un accroissement des parts de marché et à des efficacités opérationnelles
- Une équipe de direction expérimentée qui vise à favoriser l'innovation, une culture agile et des résultats exceptionnels pour les clients
- De formidables occasions de croissance grâce à des investissements dans les technologies financières et les marchés chinois
- Des assises financières solides et une taille imposante, une gouvernance rigoureuse et les avantages tirés de la coopération avec le groupe de sociétés de la Financière Power
- Une perspective à long terme de création de valeur pour les actionnaires et un engagement manifeste à l'égard de la responsabilité d'entreprise

Faits saillants de 2018

Nos clients

NOMBRE DE CLIENTS

Plus de 1 million

de clients d'IG Gestion de patrimoine

NOMBRE DE CONSEILLERS EXTERNES

Plus de 30 000

conseillers font affaire avec
Placements Mackenzie

ENGAGEMENT : FOURNIR DES CONSEILS

100 %

des pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptent des professionnels qui détiennent le titre de CFP ou de Pl. Fin. ou qui sont en voie de l'obtenir

SATISFACTION CLIENT

Classée au 1^{er} rang

IPC se place en tête d'une liste de 20 sociétés, résultat d'un sondage mené en 2018 par Credo Consulting



IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie s'engagent à respecter les Principes pour l'investissement responsable dont l'objectif est de contribuer à l'élaboration d'un système financier mondial plus durable

Nos gens

CONSEILS SUPÉRIEURS

Classée au 1^{er} rang

par le Conseil des normes en planification financière pour ce qui est du nombre de détenteurs du titre de CFP ou de F.Pl. parmi les conseillers d'IG Gestion de patrimoine

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Plus de 3 300

pour l'ensemble d'IGM

AUTONOMISATION DES FEMMES

31 %

des postes de haut dirigeants (niveau de vice-présidence et postes plus élevés) chez IGM sont occupés par des femmes, et l'objectif est de 35 % pour 2020

PRATIQUES DE CONSEILLERS

1 973

conseillers d'IG Gestion de patrimoine ont plus de quatre ans d'expérience; réseau total de 3 711 conseillers

BÉNÉVOLAT

24 750 heures

1 jour de bénévolat payé à chaque employé d'IGM par année

Nos collectivités

INVESTISSEMENT DANS NOS COLLECTIVITÉS

9,7 M\$

pour appuyer 1 300 organismes caritatifs

CHEF DE FILE DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Liste A du CDP

IGM compte parmi les cinq premières sociétés canadiennes qui figurent sur la liste du CDP pour ses efforts de présentation de l'information relative aux changements climatiques

LA MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER IG

5 M\$

recueillis en tant que premier commanditaire national de la Marche pour l'Alzheimer, grâce à 300 marches et 25 000 bénévoles

IG SOYEZ MAÎTRE DE VOTRE AVENIR

Bâtissons votre confiance en vos finances

Le nouveau programme communautaire vise à donner confiance aux jeunes, aux aînés, aux peuples autochtones et aux nouveaux Canadiens en matière de finance

CIRCUIT MACKENZIE

Plus de 1 M\$

recueillis pour la quatrième année consécutive pour les organismes caritatifs canadiens

Nous sommes fiers de nos engagements et de nos réalisations visant à bâtir un avenir viable.



Faits saillants pour les actionnaires

BÉNÉFICE NET PAR ACTION

3,18 \$

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ PAR ACTION

3,29 \$

Sommet record, hausse de 9 % par rapport à 2017

VENTES NETTES DE FONDS D'INVESTISSEMENT

1,4 G\$

Deuxième meilleur résultat des dix dernières années

VENTES BRUTES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

20 G\$

Sommet record, hausse de 1,4 % par rapport à 2017

TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

149,1 G\$

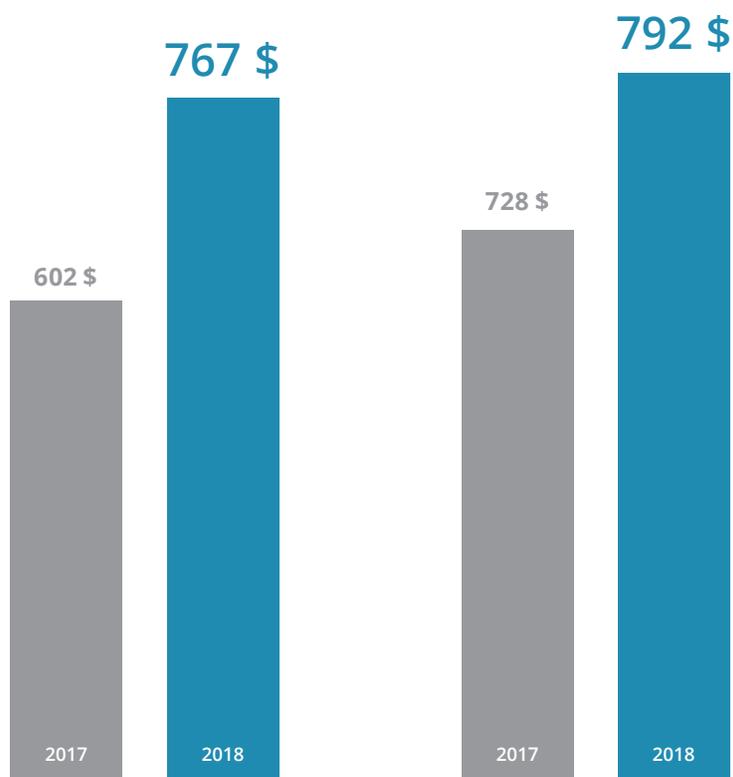
Au 31 décembre 2018

DIVIDENDES VERSÉS

2,25 \$

Dividendes déclarés par action ordinaire

Un bénéfice solide



Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (M\$)

Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (M\$)

Ventes nettes de fonds d'investissement par secteur d'activité

	2017	2018
IG Gestion de patrimoine	1 944 \$	485 \$
Placements Mackenzie	1 780 \$	1 382 \$
Investment Planning Counsel	79 \$	(18) \$

Rapport aux actionnaires

Au nom de l'équipe d'IGM, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons continué en 2018 d'honorer l'engagement que nous avons pris auprès de nos clients, avec la mise en œuvre de notre stratégie pluriannuelle visant à innover et à simplifier nos activités, à mobiliser nos employés et à offrir une croissance à long terme et de la valeur aux actionnaires.

La Financière IGM figure parmi les principales sociétés diversifiées de gestion d'actifs et de patrimoine du Canada. L'année 2018, qui a été marquée par une augmentation de notre bénéfice net et par un accroissement de nos parts de marché dans un contexte difficile, s'est avérée des plus fructueuses. Tout au long de l'exercice, la confiance des investisseurs et des conseillers a été mise à l'épreuve par la volatilité des marchés des capitaux, laquelle est attribuable aux tensions commerciales à l'échelle mondiale, à l'incertitude politique et aux préoccupations concernant une possible phase de ralentissement du marché. Dans ces circonstances, les clients ont besoin d'évoluer dans un climat de confiance suscité par une collaboration avec un conseiller financier et d'avoir des plans bien élaborés pour atteindre leurs objectifs financiers. De leur côté, les conseillers doivent disposer des solutions et du soutien adéquats pour répondre aux besoins financiers de plus en plus complexes des investisseurs.

Dans ce contexte de volatilité et d'incertitude, nous avons continué de veiller au mieux aux intérêts de nos clients, de nos employés, de nos actionnaires et de nos conseillers, et nous avons obtenu des résultats solides. Nos ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 1,4 G\$, ce qui représente le deuxième meilleur résultat de ces dix dernières années. L'actif géré moyen des fonds d'investissement a augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 150,5 G\$, soit le résultat annuel le plus élevé de l'histoire de la Société. Notre bénéfice net par action (le « BPA ») s'est chiffré à 3,18 \$. Notre bénéfice net ajusté par action, qui s'est établi à 3,29 \$, a atteint un sommet record, avec une augmentation de 9 % par rapport à 2017. Les dividendes se sont établis à 2,25 \$ par action, soit le même montant qu'à l'exercice précédent.

TRANSFORMATION STRATÉGIQUE POUR UNE CROISSANCE PARTAGÉE

En 2018, nous avons poursuivi notre transformation, qui a débuté en 2013 à Placements Mackenzie et en 2016 à IG Gestion de

« Nous poursuivons notre transformation pour nous assurer d'offrir des rendements concurrentiels, tout en renforçant nos produits de placement dans le but d'améliorer l'expérience client. »



Jeffrey R. Carney
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

R. Jeffrey Orr
PRÉSIDENT DU CONSEIL
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

patrimoine. Cette année, nos équipes ont intégré le nouveau modèle de services partagés de la Société financière IGM, tandis que les hauts dirigeants ont axé leurs efforts sur l'établissement d'une culture de haute performance et d'agilité, en mettant un accent particulier sur le recrutement et le perfectionnement de talents. Nous avons également commencé à transformer, à numériser et à automatiser nos activités de soutien, tout en mettant en place une plateforme de données à l'échelle de l'entreprise qui permettra de proposer davantage de produits et de services améliorés à nos clients. Notre approche unifiée des activités d'IGM nous a permis d'améliorer l'efficacité et de réduire la croissance des charges autres que les commissions à 5 %, tel que nous l'avions prévu. En outre, l'efficacité de notre stratégie s'est trouvée de nouveau confirmée par l'accroissement de nos

parts de marché sur deux années consécutives.

À l'automne, la marque Groupe Investors a fait place à IG Gestion de patrimoine. Il s'agit d'une formidable évolution qui reflète mieux la façon dont nous aidons les clients à faire croître et à gérer leur patrimoine. Nous avons également lancé le Plan vivant IGM^{MC}. Il repose sur une démarche qui consiste à offrir aux clients un portrait intégré de tous les aspects de leurs finances, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, prélude à l'élaboration d'un plan véritablement complet qui évolue avec eux tout au long de leur vie. Pour les besoins distincts des clients à valeur élevée, nous avons lancé IG Gestion privée de patrimoine. En outre, nous avons présenté aux clients des améliorations technologiques, comme les relevés électroniques et notre nouvel accès sécurisé

Plus que jamais, nous avons le vent dans les voiles



aux comptes en ligne, offrant ainsi une expérience client modernisée. Les clients bénéficient également de nos nouvelles gammes de produits, appuyées par de nouveaux partenariats avec des sous-conseillers de premier plan, incluant BlackRock, T. Rowe Price et PIMCO. Enfin, nous avons encore pris les devants dans notre secteur en amorçant la migration de tous nos clients vers des produits à structures de frais dégroupés, afin de procurer une plus grande transparence des frais et une tarification plus concurrentielle, en particulier pour les clients à valeur élevée.

En 2018, Placements Mackenzie a enregistré un accroissement substantiel de ses parts de marché, grâce avant tout aux ventes aux épargnants, et a comptabilisé les meilleures ventes nettes de fonds communs de placement destinés aux épargnants depuis vingt ans et les meilleures ventes brutes totales de fonds communs de placement de son histoire. La performance de nos fonds Mackenzie a continué de s'améliorer, 17 de nos 20 principaux fonds ayant été notés quatre et cinq étoiles par le service de notation de fonds Morningstar. Notre équipe a également lancé de nouveaux produits novateurs, y compris des portefeuilles de FNB présentant une répartition dynamique de l'actif et un fonds alternatif à rendement absolu dont l'introduction sur le marché canadien a été une première selon le nouveau cadre réglementaire. Ces résultats positifs ouvrent la voie à Placements Mackenzie pour faire croître notre clientèle institutionnelle et élargir ses relations de sous-conseiller, tout en continuant d'élaborer des solutions de placement novatrices et d'augmenter les parts de marché des fonds d'investissement en misant sur les conseillers.

Investment Planning Counsel a reçu la meilleure note en matière de satisfaction client, se plaçant ainsi en tête d'une liste de 20 sociétés, résultat d'un sondage mené en 2018 par Credo Consulting auprès d'investisseurs. En 2018, Counsel Portfolio Services et Gestion privée

Barry McInerney
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION
PLACEMENTS MACKENZIE

IPC ont enregistré leurs ventes brutes combinées les plus élevées, lesquelles se sont établies à près de 1 G\$.

EN BONNE POSITION POUR POURSUIVRE NOTRE CROISSANCE : CANADA, CHINE ET TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

En 2018, nous avons mis l'accent sur la croissance de nos activités au sein du marché canadien de la gestion de patrimoine, lequel représente une valeur de 4,5 billions de dollars. Nous nous attendons à une croissance soutenue de ce marché découlant, en grande partie, des besoins financiers de plus en plus complexes d'une population qui vieillit et d'un important transfert intergénérationnel du patrimoine. Le marché devrait croître de 6 % par an, et atteindre 7,4 billions de dollars d'ici 2026. La prochaine génération représente une occasion évaluée à 2,9 billions de dollars que nous voulons saisir, et qui s'ajoute au secteur en croissance rapide des clients à valeur élevée. Nous détenons une part de 3 % du total du marché canadien actuel de la gestion de patrimoine. Nous sommes donc en bonne position pour accroître nos activités, pour augmenter nos parts de marché et pour attirer des conseillers et des clients grâce notre démarche globale de gestion de patrimoine.

En 2018, nous avons également élargi notre présence internationale. En effet, nous avons pénétré le marché de Hong Kong avec le lancement du fonds China AMC Mackenzie Global Strategic Income Fund, en partenariat avec China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »). China AMC est la principale société de gestion d'actifs au sein de la deuxième puissance économique mondiale, et compte plus de clients de détail qu'il y a d'habitants du Canada. Notre participation de 13,9 % dans cette société nous offre la possibilité de nous diversifier et d'accélérer la croissance de nos bénéfices sur un marché à forte croissance, ce qui permet aussi à Placements Mackenzie d'améliorer sa distribution et d'enrichir sa gamme de produits.

Notre stratégie de croissance comprend également des placements dans des sociétés qui nous assurent une présence marquée dans l'univers des technologies financières et un accès à des technologies émergentes, ainsi qu'une expérience pratique en

ce qui a trait aux innovations de pointe, nous permettant d'être au fait de leur évolution. Ces placements comprennent WealthSimple, l'une des plus importantes plateformes automatisées de conseils au Canada, Personal Capital, une des grandes plateformes numériques de conseillers en patrimoine aux États-Unis, et Portag3, un fonds de capital-risque axé sur le secteur de la technologie financière. Ces innovateurs nous permettent d'accéder aux dernières technologies numériques et de nous diversifier et d'augmenter nos bénéfices.

TIRER PARTI DE NOTRE SANTÉ FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE

Nous avons la chance de faire partie du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, y compris par notre participation de 4 % dans Great-West Lifeco. Nous profitons grandement de la mise en commun du capital intellectuel, des investissements dans les technologies et des relations en matière de distribution et de conception de produits, ainsi que des occasions que présentent le partage des risques et les synergies financières. La solidité de notre bilan et de nos flux de trésorerie et notre gestion prudente du capital nous apportent deux éléments clés : la création immédiate de valeur pour les actionnaires sous forme de dividendes et les fondements d'un avenir prometteur.

TRAVAILLER POUR UN AVENIR DURABLE

Notre longue tradition de gestion responsable, et notre conviction qu'il faut prendre en compte les conséquences de nos activités sur les plans environnemental, social et de la gouvernance, sont essentielles pour créer de la valeur durable à long terme pour nos clients, nos actionnaires, nos conseillers, nos employés et nos collectivités. En 2018, nous avons mis en place un certain nombre de nouveaux programmes, initiatives et partenariats stimulants :

- **Collectivités** : Notre nouveau programme IG Soyez maître de votre avenir favorise la confiance en matière de finances des Canadiens dont la situation est fragile, et notre partenariat national avec la Société Alzheimer du Canada soutient plus de 300 marches communautaires partout au Canada, pour recueillir

des fonds et sensibiliser le public afin de venir en aide aux familles dont des membres sont aux prises avec des troubles cognitifs.

- **Investissement responsable** : Nous avons élargi notre engagement à exercer un actionnariat actif dans les sociétés dans lesquelles nous investissons et nous avons amélioré notre gamme de produits durables avec le lancement du Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie.
- **Diversité** : Nous avons favorisé la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, la diversité en milieu de travail et l'égalité de genre, ce qui comprend la fixation d'objectifs pour les hauts dirigeants et la signature des Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies.

HAUTE DIRECTION ET GOUVERNANCE

Nous tenons à remercier le conseil d'administration pour son leadership et pour la confiance qu'il nous a accordée au cours de la dernière année. En mai 2018, nous avons annoncé plusieurs changements à la composition du conseil d'administration. Elizabeth D. Wilson, chef de la direction de Dentons Canada S.E.N.C.R.L., a été élue au conseil d'administration. Henri-Paul Rousseau et Jacques Parisien ont quitté le conseil d'administration. M. Rousseau y siégeait depuis 2009 et, pendant son mandat, il a été membre du comité de direction et du comité des stratégies de placement. M. Parisien, qui était membre du conseil d'administration depuis 2014, a siégé au comité de direction, au comité d'audit et au comité des stratégies de placement. Nous tenons à remercier nos administrateurs sortants pour leurs années de service et leur précieux apport au conseil d'administration.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous commençons l'année 2019 avec beaucoup d'enthousiasme. En effet, nous entrevoyons un avenir prometteur, et sommes conscients du rôle essentiel que nous pouvons jouer pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers et à réaliser leurs aspirations. Plus que jamais, nous avons le vent dans les voiles. Nous continuerons de mettre à profit nos bases solides pour l'avenir en misant sur de nouveaux investissements et, également, sur notre croissance interne, qui déjà s'accélère. La Société financière IGM est dans une position idéale pour tirer parti de ses divers produits, solutions et canaux de distribution et de ses antennes mondiales, ainsi que des perspectives de forte croissance du secteur canadien de la gestion de patrimoine.

À la Société financière IGM, nous sommes fiers des réalisations de nos équipes hors pair. Elles sont les piliers de notre société et les principaux catalyseurs de notre valeur. Grâce à elles et à leur indéfectible volonté d'exceller, nous sommes en mesure d'aider les conseillers à répondre aux besoins financiers diversifiés et complexes de nos clients. En 2019, nous continuerons de mettre en œuvre notre stratégie et de respecter l'engagement que nous avons pris auprès de nos actionnaires et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Au nom du conseil d'administration,



Jeffrey R. Carney
PRÉSIDENT ET
CHEF DE LA DIRECTION
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.



R. Jeffrey Orr
PRÉSIDENT DU CONSEIL
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Conseil d'administration et haute direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc A. Bibeau ^{1,3,4}
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION
BEAUWARD IMMOBILIER INC.

Jeffrey R. Carney ⁴
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.
IG GESTION DE PATRIMOINE

Marcel R. Coutu ^{3,4}
ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

André Desmarais,
O.C., O.Q. ^{2,3,4}
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU
CONSEIL,
PRÉSIDENT ET COCHEF DE LA
DIRECTION
POWER CORPORATION DU CANADA
COPRÉSIDENT EXÉCUTIF DU
CONSEIL
CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Paul Desmarais, jr.,
O.C., O.Q. ^{2,3,4}
PRÉSIDENT DU CONSEIL ET
COCHEF DE LA DIRECTION
POWER CORPORATION DU CANADA
COPRÉSIDENT EXÉCUTIF DU
CONSEIL
CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Gary Doer ^{2,4}
CONSEILLER PRINCIPAL,
AFFAIRES
DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L.

Susan Doniz ^{1,4}
CHEF DE L'INFORMATION DU
GROUPE
QANTAS AIRWAYS LIMITED

Claude Généreux ^{3,4}
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
POWER CORPORATION DU CANADA ET
CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Sharon L. Hodgson ^{1,4,5}
ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Sharon MacLeod ^{1,3,4,5}
ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Susan J. McArthur ^{2,3,4}
ASSOCIÉE DIRECTRICE
GREENSOIL INVESTMENTS

John S. McCallum ^{1,2,4,5}
PROFESSEUR DE FINANCE
UNIVERSITÉ DU MANITOBA

R. Jeffrey Orr ^{2,3,4}
PRÉSIDENT DU CONSEIL
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION
CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Gregory D. Tretiak,
FCPA, FCA ⁴
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DES SERVICES FINANCIERS
POWER CORPORATION DU CANADA ET
CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Beth Wilson ^{4,5}
CHEF DE LA DIRECTION
DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L.

HAUTE DIRECTION

Jeffrey R. Carney
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM
IG GESTION DE PATRIMOINE

Barry McInerney
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION
PLACEMENTS MACKENZIE

Chris Reynolds
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION
INVESTMENT PLANNING COUNSEL

Luke Gould
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DES SERVICES FINANCIERS
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Todd Asman
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,
PRODUITS ET PLANIFICATION
FINANCIÈRE
IG GESTION DE PATRIMOINE

Cynthia Currie
VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
ET CHEF DES RESSOURCES
HUMAINES
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Michael Dibden
CHEF DE L'EXPLOITATION
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Tony Elavia
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET CHEF DES PLACEMENTS
PLACEMENTS MACKENZIE

Rhonda Goldberg
VICE-PRÉSIDENTE PRINCIPALE
ET CHEF DU CONTENTIEUX
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Mark Kinzel
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,
SERVICES FINANCIERS
IG GESTION DE PATRIMOINE

Charles McDevitt
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,
BUREAU DE L'EXÉCUTION DE
LA STRATÉGIE
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Douglas Milne
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DU MARKETING ET DE
LA STRATÉGIE
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Damon Murchison
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,
CHEF DE LA DISTRIBUTION
AU DÉTAIL
PLACEMENTS MACKENZIE

Blaine Shewchuk
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL,
PLANIFICATION ET
DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

COMITÉS

- ¹ AUDIT COMMITTEE | Chair: John S. McCallum
- ² GOVERNANCE AND NOMINATING COMMITTEE | Chair: R. Jeffrey Orr
- ³ HUMAN RESOURCES COMMITTEE | Chair: Claude Généreux
- ⁴ INVESTMENT COMMITTEE | Chair: Gregory D. Tretiak
- ⁵ RELATED PARTY AND CONDUCT REVIEW COMMITTEE | Chair: John S. McCallum

Nos principes directeurs

LES CLIENTS SONT AU CENTRE DE TOUT CE QUE NOUS ENTREPRENONS

Nous tirerons parti de l'écosystème d'IGM pour offrir les meilleurs résultats aux clients.

LA FORCE DE NOS SOCIÉTÉS ET D'IGM

Nous maintiendrons les stratégies tournées vers l'extérieur qui sont propres à chacune de nos différentes sociétés, tout en maximisant par la même occasion la valeur des connaissances et des ressources partagées.

LA FORCE DES TALENTS POUR CHACUNE DES SOCIÉTÉS D'IGM

Nous tirerons profit de notre envergure pour attirer, maintenir en poste et perfectionner des talents de haut calibre et issus de tous les horizons en leur offrant de formidables occasions de carrière.

UNE CROISSANCE ÉVOLUTIVE

Nous poursuivrons notre croissance tout en maximisant l'utilisation de processus évolutifs à l'échelle de toutes nos sociétés.

UNE ACCÉLÉRATION DE L'INNOVATION

Nous favorisons la rapidité, la créativité et l'adaptabilité tout en maintenant une organisation collaborative, flexible et ouverte.

« Mon conseiller a toujours pris soin de me rappeler et de répondre à toutes mes questions. IG ne perd jamais de vue mon avenir. »

Kathryn Berens
Infirmière
et **John Berens**
CLIENTS D'IG GESTION DE PATRIMOINE
DEPUIS 1998



Structure de la Société



CORPORATION FINANCIÈRE POWER

La Corporation Financière Power est une société de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. La Financière Power et La Great-West, compagnie d'assurance-vie, détiennent respectivement 61,4 % et 3,8 % des actions ordinaires de la Société financière IGM.

FORCE ET ENVERGURE : LES AVANTAGES D'APPARTENIR AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

- Avantages d'échelle grâce aux technologies et aux services de soutien et d'approvisionnement partagés.
- Accès aux canaux de distribution, aux gammes de produits et à l'expertise
- Gouvernance solide et mécanismes de surveillance rigoureux
- Coopération avantageuse
- Solidité financière

Aperçu



IG Gestion de patrimoine est un chef de file en matière de services complets de planification financière personnelle et de gestion de patrimoine, offerts par l'entremise de son réseau de conseillers à plus de un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise au Canada.



des pratiques de conseillers comptent des professionnels qui détiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), ou qui sont en voie de l'obtenir.

83,1

G\$

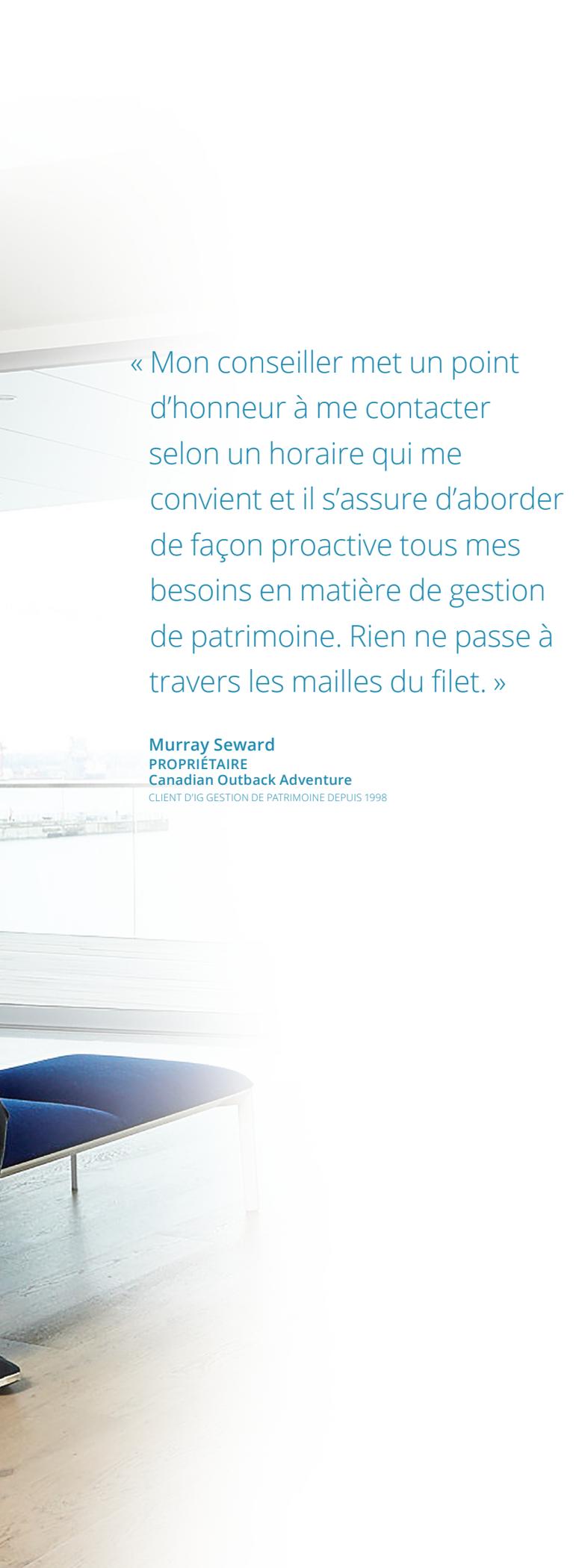
TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

9,1

G\$

VENTES BRUTES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT





« Mon conseiller met un point d'honneur à me contacter selon un horaire qui me convient et il s'assure d'aborder de façon proactive tous mes besoins en matière de gestion de patrimoine. Rien ne passe à travers les mailles du filet. »

Murray Seward
PROPRIÉTAIRE
Canadian Outback Adventure

CLIENT D'IG GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1998

LA NOUVELLE MARQUE EST LE REFLET D'UNE DÉMARCHE GLOBALE À L'ÉGARD DU BIEN-ÊTRE FINANCIER

Le nom en dit long. En octobre, le Groupe Investors est devenu IG Gestion de patrimoine, afin de mieux refléter son objectif premier, lequel est d'aider ses clients à faire croître leur patrimoine, et de se préparer à tirer profit du potentiel de croissance du marché des clients à valeur élevée au Canada. L'entreprise a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, qui dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour leur fournir un plan parfaitement synchronisé qui évolue avec eux tout au long de leur vie.

SE CONCENTRER SUR LES CLIENTS : UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE ET UNE RÉDUCTION DES FRAIS

Depuis novembre, les frais sont présentés de façon plus transparente pour les clients grâce à l'annonce d'une tarification améliorée sous la forme d'une structure à prix dégroupés, en vertu de laquelle les clients paient des frais de conseil distincts qui ne font plus partie des frais de gestion des fonds communs de placement. Les solutions à frais dégroupés ont eu beaucoup de succès, représentant 74 % des ventes aux clients à valeur élevée pour l'exercice. Ce nouveau modèle de tarification sera déployé auprès de tous les clients en 2019. Une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients fidèles a également été annoncée pour 2019. Ces changements viennent consolider la relation entre les conseillers et les clients tout en favorisant la croissance de la Société.

AMÉLIORER LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE DE CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Misant sur sa vision d'inspirer confiance en matière de finances chez les Canadiens, IG Gestion de patrimoine s'est donné en 2018 une nouvelle plateforme d'action communautaire visant à promouvoir la littératie financière chez les Canadiens qui ont le plus à gagner de l'amélioration de leurs compétences financières, lesquelles les aideront à prendre des décisions financières éclairées. Par l'intermédiaire de la nouvelle initiative IG Soyez maître de votre avenir, l'entreprise est déterminée à procurer à quatre groupes (les peuples autochtones, les nouveaux Canadiens, les aînés et les jeunes) la formation et les ressources dont ils ont besoin pour acquérir des connaissances financières et se sentir en confiance à l'égard de leurs finances.

Aperçu



MACKENZIE

Placements

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions diversifiées en matière de gestion d'actif, par l'intermédiaire de gestionnaires de placements répartis dans 14 équipes spécialisées distinctes qui offrent 86 mandats de placements différents à plus de 30 000 conseillers externes répondant aux besoins de plus de un million de clients, incluant des particuliers et des investisseurs institutionnels.



des fonds communs de placement de Placements Mackenzie sont notés 4 ou 5 étoiles par Morningstar.

62,7

G\$

TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

1,8

G\$

CRÉATIONS NETTES DE PARTS DE FNB
EN 2018 : TROISIÈME RANG DU SECTEUR

10,0

G\$

VENTES BRUTES DE FONDS COMMUNS
DE PLACEMENT : RECORD HISTORIQUE
DE LA SOCIÉTÉ



« Mackenzie est une société innovante, qui s'investit auprès de ses conseillers. J'apprécie l'aide qui nous est apportée et la formation qui nous est offerte. »

Chantal Lareau
CONSEILLÈRE FINANCIÈRE
Financière Banque Nationale –
Gestion de patrimoine

FAIT AFFAIRE AVEC PLACEMENTS MACKENZIE
DEPUIS 1998

UNE PREMIÈRE AU CANADA : UN FONDS COMMUN ALTERNATIF À RENDEMENT ABSOLU

La plupart des placements alternatifs offerts au Canada sont habituellement limités aux investisseurs nantis et aux investisseurs institutionnels par l'entremise d'un nombre restreint de conseillers. En mai, Placements Mackenzie a lancé le Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie pour offrir aux investisseurs individuels une solution de placement non traditionnelle, qui propose des stratégies novatrices visant un rendement total positif sur un cycle de marché, quelles que soient les fluctuations enregistrées. Ce nouveau fonds présente un potentiel de volatilité réduite grâce à une approche multistratégie moderne.

UN AUTRE EXERCICE MARQUÉ PAR UNE GESTION DE PLACEMENTS PRIMÉE

L'équipe de gestion des placements de Placements Mackenzie a une fois de plus été reconnue pour le rendement exceptionnel des fonds de Placements Mackenzie et des fonds d'IG Gestion de patrimoine pour lesquels elle agit à titre de sous-conseiller. Six fonds ont été récompensés pour leur rendement lors de la remise des prix Lipper® de Thomson Reuters. Ces prix récompensent les fonds qui enregistrent le meilleur rendement sur différentes périodes de temps, par rapport à leurs pairs. En janvier, l'équipe a également été reconnue pour son rendement primé dans cinq catégories lors de la remise des Trophées FundGrade A+ 2019 de Fundata, qui sont remis chaque année aux fonds qui ont obtenu tout au long de l'année civile des notes élevées FundGrade. Et Philip Taller, gestionnaire de portefeuille de la Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines d'une valeur de 2,6 G\$ et leader de l'équipe de croissance Mackenzie, a été nommé en 2018 Gestionnaire de fonds commun de placement de l'année par Investment Executive.

SIMPLIFIER LA RELATION ENTRE LES INVESTISSEURS ET LES CONSEILLERS

Placements Mackenzie a continué d'axer ses efforts sur les besoins des investisseurs tout au long de l'exercice, en apportant un certain nombre de changements à ses fonds communs de placement et à ses FNB, avec des réductions des frais, une tarification plus simple et plus concurrentielle pour un certain nombre de produits et des fusions de fonds pour rationaliser sa gamme de produits. Tous ces changements ont contribué à clarifier la tarification et à permettre aux investisseurs et aux conseillers qui travaillent avec des produits de Placements Mackenzie de s'orienter plus facilement dans la gamme de produits.

Aperçu



Investment Planning Counsel®

SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR LA VIE

Investment Planning Counsel est une société de services financiers intégrée offrant aux Canadiens des produits, des conseils et des services financiers de grande qualité grâce à son réseau de quelque 750 conseillers financiers indépendants.

5,1

G\$

ACTIF GÉRÉ DANS IPC

960

M\$

VENTES BRUTES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

25,7

G\$

ACTIF ADMINISTRÉ





« La rédaction d'un testament est une tâche bien difficile, en particulier sur le plan émotionnel, car nous devons prendre des décisions familiales compliquées. Notre conseiller a simplifié le processus et il nous a laissé prendre le temps dont nous avons besoin. »

Lesley Connors
et **Ivan Robic**
PROPRIÉTAIRES
Robic Group International

CLIENTS D'INVESTMENT PLANNING COUNSEL DEPUIS 2017

PLACEMENTS ALTERNATIFS POUR LES INVESTISSEURS À VALEUR ÉLEVÉE

Gestion privée IPC a introduit des solutions alternatives multistratégiques dans ses portefeuilles discrétionnaires. Le mandat permet aux investisseurs d'accéder à l'immobilier, aux fonds de couverture, aux infrastructures et aux placements dans des actions de sociétés fermées. Il offre aux investisseurs à valeur élevée l'occasion de réduire les fluctuations du rendement de leurs portefeuilles et d'atténuer l'incidence négative de la volatilité du marché sur leurs portefeuilles au fil du temps, ce qui les rapprochera de leur objectif de préservation du capital.

DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR LES INVESTISSEURS SENSIBLES AUX FLUCTUATIONS DES COÛTS

Au cours du dernier trimestre de 2018, IPC et Gestion privée IPC ont lancé des solutions de portefeuille basées sur les FNB afin de répondre aux besoins des investisseurs (particuliers et clients à valeur élevée) sensibles aux fluctuations des coûts, tout en leur permettant de bénéficier dans une certaine mesure d'une gestion active de portefeuille.

- Les portefeuilles Essentiels IPC, la première solution d'IPC basée sur les FNB, sont conçus pour les particuliers.
- Les IPC Private Wealth Fundamentals constituent une offre discrétionnaire, conçue pour les clients aisés soucieux des coûts, qui regroupe les FNB et des actions détenues directement par l'intermédiaire d'un compte à gestion distincte.

Aperçu

Investissements stratégiques

Les investissements stratégiques de la Société financière IGM diversifient nos sources de bénéfices, élargissent nos capacités et suscitent des occasions de croissance dans des marchés et des segments de clientèle clés.

En 2017, nous avons investi 638 M\$ pour une participation de 13,9 % dans China AMC. Cet investissement nous permet d'accéder à la deuxième économie mondiale et à l'un des marchés de gestion de patrimoine affichant la croissance la plus rapide. IGM compte parmi les plus importants investisseurs étrangers présents dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

Au cours des trois derniers exercices, nous avons investi 383 M\$¹ dans un certain nombre d'entreprises de technologies financières de premier plan. Ce portefeuille apporte à nos activités de base des capacités d'innovation tout en fournissant à IGM un accès aux marchés qui présentent un important potentiel de croissance.

Nous avons un partenariat stratégique à long terme avec notre société sœur Great-West Lifeco. Notre participation de 4 %, d'une valeur de marché de 1,1 G\$² au 31 décembre 2018, contribue de façon tangible au bénéfice et aux flux de trésorerie d'IGM.

¹ Au 31 janvier 2019.

² Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et cette valeur représente le cours de clôture de l'action au 31 décembre 2018.

Chine :



Technologies financières :  PERSONAL CAPITAL

Wealthsimple

P O R T A G E

Partenaire :

GREAT-WEST
LIFECO INC.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD.

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.



PERSONAL CAPITAL CORPORATION

Personal Capital est une grande plateforme numérique de conseillers en patrimoine qui offre des outils gratuits de planification financière aux investisseurs et des services de gestion de patrimoine à honoraires aux États-Unis.



WEALTHSIMPLE FINANCIAL CORPORATION

Wealthsimple est le service de gestion de placements en ligne le plus important au Canada. Cet investissement stratégique offre un accès, des innovations, des services à la clientèle et des opérations numériques de premier ordre.



PORTAG3 VENTURES LP

Portag3, un fonds de capital-risque axé sur le secteur de la technologie financière, détient des titres dans une trentaine de sociétés de technologie financière en démarrage, notamment Wealthsimple. Il s'agit de l'une des seules plateformes permettant d'investir exclusivement dans la technologie financière et son succès fait entrevoir les possibilités d'avenir numériques pour la gestion d'actifs et de patrimoine.



GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco, qui est contrôlée par la Corporation Financière Power, est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion des placements et la réassurance.



RAPPORT DE GESTION**Société financière IGM Inc.**

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	25
--	----

IG Gestion de patrimoine

Revue des activités	36
Revue des résultats d'exploitation par secteur	44

Placements Mackenzie

Revue des activités	50
Revue des résultats d'exploitation par secteur	58

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	61
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	63
Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	66
Gestion des risques	71
Perspectives	84
Estimations et méthodes comptables critiques	86
Contrôles et procédures de communication de l'information	91
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	91
Autres renseignements	92

REVUE FINANCIÈRE**États financiers consolidés**

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	94
Rapport de l'auditeur indépendant	95
États financiers consolidés	97
Notes annexes	102

Données supplémentaires

Données trimestrielles	139
Rétrospective sur dix ans	141

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 8 février 2019.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

PRINCIPAUX DÉTENTEURS D' ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE

Au 31 décembre 2018, la Corporation Financière Power et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la Corporation Financière Power, détenaient, directement ou indirectement, 61,4 % et 3,8 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAI, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires de la performance utilisées par la

direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Les deux mesures liées au BAIIA ont été présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 149,1 G\$, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017, comme il est présenté dans les tableaux 6 et 7. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 156,9 G\$, comparativement à 149,3 G\$ en 2017. Pour le quatrième trimestre de 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 153,0 G\$, comparativement à 154,2 G\$ en 2017.

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,3 G\$, comparativement à 149,8 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 150,5 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 143,7 G\$ en 2017. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 147,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 148,1 G\$ en 2017.

La diminution de l'actif géré est principalement attribuable aux fluctuations des marchés des capitaux.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 767,3 M\$, ou 3,18 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 601,9 M\$, ou 2,50 \$ par action, en 2017, soit une augmentation du bénéfice par action de 27,2 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 791,8 M\$, ou 3,29 \$ par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 727,8 M\$, ou 3,02 \$ par action, en 2017, soit une augmentation du bénéfice ajusté par action de 8,9 %, ce qui représente le bénéfice net ajusté par action le plus élevé de l'histoire de la Société.

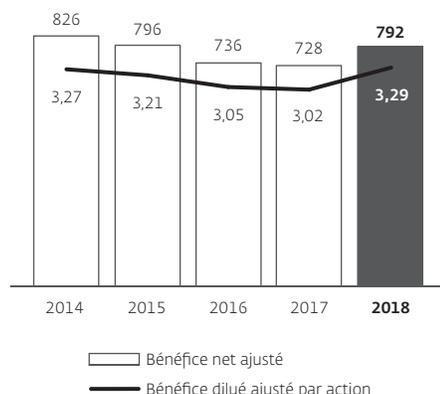
Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 179,9 M\$, ou 75 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 50,6 M\$, ou 21 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 179,9 M\$, ou 75 cents par action, comparativement à un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments présentés ci-dessous, de 191,4 M\$, ou 79 cents par action, en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 16,7 M\$ après impôt (22,7 M\$ avant impôt), comptabilisées au cours

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



2014 exclut une charge après impôt liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge après impôt liée à la restructuration et autres charges.

2015 exclut une charge après impôt liée à la restructuration et autres charges.

2016 exclut une réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus.

2017 exclut les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc.

2018 exclut les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au rachat anticipé de débentures.

du troisième trimestre, découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

- Une prime de 7,8 M\$ après impôt (10,7 M\$ avant impôt) versée au rachat anticipé de débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 126,8 M\$ après impôt (172,3 M\$ avant impôt) comptabilisées au quatrième trimestre découlant d'efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
- Des charges de restructuration et autres charges de 16,8 M\$ après impôt (23,0 M\$ avant impôt) comptabilisées au deuxième trimestre et qui comprennent les coûts de séparation et de cessation d'emploi essentiellement liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS¹

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	179,9 \$	222,7 \$	191,4 \$	791,8 \$	727,8 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	-	(7,8)	-	(7,8)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(16,7)	(126,8)	(16,7)	(143,6)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	36,8
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(14,0)	-	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	(5,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	50,6 \$	767,3 \$	601,9 \$
Bénéfice net ajusté par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	0,75 \$	0,92 \$	0,79 \$	3,29 \$	3,02 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	-	(0,03)	-	(0,04)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(0,07)	(0,52)	(0,07)	(0,59)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	0,15
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(0,06)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(0,06)	-	(0,02)
Bénéfice net par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	0,75 \$	0,82 \$	0,21 \$	3,18 \$	2,50 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	296,8 \$	360,8 \$	353,8 \$	1 333,0 \$	1 354,5 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(41,2)	(40,5)	(63,6)	(188,5)	(271,6)
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	255,6	320,3	290,2	1 144,5	1 082,9
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	13,2	13,5	63,6	55,7	271,6
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(4,3)	(3,8)	(57,6)	(14,4)	(230,9)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporées et autres	(14,4)	(14,0)	(17,9)	(56,1)	(60,9)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(24,1)	(27,0)	(29,7)	(110,2)	(114,1)
Bénéfice ajusté avant impôt – mesure non conforme aux normes IFRS	226,0	289,0	248,6	1 019,5	948,6
Prime versée au rachat anticipé de débentures	-	(10,7)	-	(10,7)	-
Charges de restructuration et autres charges	-	(22,7)	(172,3)	(22,7)	(195,3)
Charges liées au régime de retraite	-	-	-	-	50,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(14,0)	-	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,0	255,6	62,3	986,1	784,6
Impôt sur le résultat	(43,9)	(55,2)	(9,5)	(210,0)	(173,9)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)	(2,2)	(2,2)	(8,8)	(8,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	50,6 \$	767,3 \$	601,9 \$

1. Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, ce qui a donné lieu à une augmentation de certaines commissions de vente qui sont passées en charges immédiatement, contrebalancée par une diminution des commissions de vente inscrites à l'actif et de l'amortissement connexe.

2. Bénéfice dilué par action.

- Une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite enregistré de 36,8 M\$ après impôt (50,4 M\$ avant impôt) de la Société comptabilisée au deuxième trimestre qui tient compte d'une nouvelle politique limitant la possibilité de certaines augmentations des prestations dans l'avenir.
- Une charge de 14,0 M\$ après impôt au quatrième trimestre qui représente la quote-part des charges de Great-West Lifeco Inc. liées à l'incidence des réformes fiscales américaines et à la vente imminente d'un placement en actions revenant à la Société.
- Une charge de 5,1 M\$ après impôt comptabilisée au deuxième trimestre qui représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,6 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 4,8 G\$ au 31 décembre 2017. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 18,2 %, contre 15,6 % pour la période correspondante de 2017. La réduction des capitaux propres en 2018 était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$. Le dividende trimestriel par action ordinaire s'est établi à 56,25 cents en 2018, soit le même montant qu'à la fin de 2017.

ADOPTION D'IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté un changement de méthode comptable (IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients (note 2 des états financiers consolidés). La norme fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts d'un contrat.

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds d'investissement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. L'application d'IFRS 15 s'est traduite par un changement de la méthode comptable relative à la charge liée aux commissions de la Société, comme suit :

- Les commissions versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans.
- Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence sur l'aspect économique de nos activités. La mise en œuvre d'IFRS 15 se traduira par un changement au calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions, mais n'influera pas sur les flux de trésorerie de la Société.

Au moment de l'adoption d'IFRS 15, la Société a présenté deux nouvelles mesures liées au BAIIA (se reporter au tableau 1). Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes, tandis que le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2, 3 et 4, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société. Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a regroupé les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale relevant de Mackenzie afin de soutenir les deux sociétés. Par conséquent, la Société a changé la définition du secteur de Mackenzie afin d'en exclure les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine à compter du 1^{er} octobre 2017. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré, les ventes nettes et les produits du secteur de Mackenzie. À la suite de ces changements, les secteurs d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie reflètent leur quote-part respective des charges de la fonction de gestion des placements de sorte qu'elle soit mieux harmonisée à l'information financière interne. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2017

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	477,0 \$	493,1 \$	195,1 \$	204,5 \$	71,6 \$	72,4 \$	743,7 \$	770,0 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	(3,7)	(3,1)	3,3	39,9	37,1	47,8	36,7
	488,0	489,4	192,0	207,8	111,5	109,5	791,5	806,7
Charges								
Commissions	156,3	165,7	69,7	75,7	46,4	46,7	272,4	288,1
Charges autres que les commissions	159,6	138,8	86,9	82,0	22,5	19,5	269,0	240,3
	315,9	304,5	156,6	157,7	68,9	66,2	541,4	528,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	184,9 \$	35,4 \$	50,1 \$	42,6 \$	43,3 \$	250,1	278,3
Charges d'intérêts							(24,1)	(29,7)
Charges de restructuration et autres charges							-	(172,3)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							-	(14,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,0	62,3
Impôt sur le résultat							43,9	9,5
Bénéfice net							182,1	52,8
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							179,9 \$	50,6 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							179,9 \$	191,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2. Autres éléments en 2017 :

- Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées aux postes Commissions et Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
- La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée est comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées des états consolidés du résultat net.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués à des secteurs :

- **Charges d'intérêts** – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme. La variation des charges d'intérêts pour la période découle de l'incidence des transactions suivantes :
 - Émission de débetures à 4,115 % d'un montant de 250 M\$ le 7 décembre 2017;
 - Rachat de débetures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ le 7 mars 2018;
 - Émission de débetures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ le 11 juillet 2018;
 - Rachat anticipé de débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.
- **Prime versée au rachat anticipé des débetures en 2018** – Représente la prime versée au rachat anticipé des débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018. La prime est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.
- **Charges de restructuration et autres charges** – Découlent des efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - Des charges totalisant 22,7 M\$ (16,7 M\$ après impôt) comptabilisées au troisième trimestre de 2018 découlaient de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - Les charges pour 2017 étaient les suivantes :
 - ▶ Un montant de 172,3 M\$ (126,8 M\$ après impôt) comptabilisé au quatrième trimestre qui découlait des efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - ▶ Un montant de 23,0 M\$ (16,8 M\$ après impôt) comptabilisé au deuxième trimestre qui représentait

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2018 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2017

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	1 940,0 \$	1 927,5 \$	806,5 \$	808,5 \$	290,7 \$	269,7 \$	3 037,2 \$	3 005,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	46,7	41,7	(1,9)	1,2	167,1	124,4	211,9	167,3
	1 986,7	1 969,2	804,6	809,7	457,8	394,1	3 249,1	3 173,0
Charges								
Commissions	623,4	654,4	291,1	300,0	184,2	183,4	1 098,7	1 137,8
Charges autres que les commissions	597,3	576,3	335,1	329,3	88,3	66,9	1 020,7	972,5
	1 220,7	1 230,7	626,2	629,3	272,5	250,3	2 119,4	2 110,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	766,0 \$	738,5 \$	178,4 \$	180,4 \$	185,3 \$	143,8 \$	1 129,7	1 062,7
Charges d'intérêts							(110,2)	(114,1)
Prime versée au rachat anticipé de débetures							(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges							(22,7)	(195,3)
Charges liées au régime de retraite							–	50,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							–	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée							–	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							986,1	784,6
Impôt sur le résultat							210,0	173,9
Bénéfice net							776,1	610,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							8,8	8,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							767,3 \$	601,9 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							791,8 \$	727,8 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.
2. Autres éléments :
 - La prime versée au rachat anticipé de débetures est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.
 - Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées aux postes Commissions et Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
 - Les charges liées au régime de retraite sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
 - La quote-part des charges exceptionnelles et de la provision de l'entreprise associée est comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées des états consolidés du résultat net.

- les coûts de séparation et de cessation d'emploi essentiellement liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.
- *Régime de retraite en 2017* – Changement de politique ayant trait à des augmentations de certaines prestations versées aux termes du régime de retraite agréé de la Société, ce qui a donné lieu à une réduction non-récurrente des charges de 50,4 M\$ (36,8 M\$ après impôt) comptabilisée au deuxième trimestre. La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter les prestations versées aux participants retraités du régime. La Société a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures.

- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2017* – Représente la quote-part des charges de Great-West Lifeco Inc. liées à l'incidence des réformes fiscales américaines et à la vente imminente d'un placement en actions revenant à la Société comptabilisée au quatrième trimestre.
- *Quote-part de la provision de l'entreprise associée en 2017* – Représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société comptabilisée au deuxième trimestre.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 149,1 G\$, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 8.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018
Produits								
Produits tirés des honoraires	477,0 \$	497,0 \$	195,1 \$	205,1 \$	71,6 \$	74,1 \$	743,7 \$	776,2 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	13,3	(3,1)	(1,1)	39,9	43,6	47,8	55,8
	488,0	510,3	192,0	204,0	111,5	117,7	791,5	832,0
Charges								
Commissions	156,3	150,7	69,7	73,2	46,4	46,2	272,4	270,1
Charges autres que les commissions	159,6	146,1	86,9	78,1	22,5	21,7	269,0	245,9
	315,9	296,8	156,6	151,3	68,9	67,9	541,4	516,0
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	213,5 \$	35,4 \$	52,7 \$	42,6 \$	49,8 \$	250,1	316,0
Charges d'intérêts							(24,1)	(27,0)
Prime versée au rachat anticipé de débentures							-	(10,7)
Charges de restructuration et autres charges							-	(22,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,0	255,6
Impôt sur le résultat							43,9	55,2
Bénéfice net							182,1	200,4
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							179,9 \$	198,2 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							179,9 \$	222,7 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2. Autres éléments :

- La prime versée au rachat anticipé de débentures est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.

- Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,83 %	26,79 %	26,85 %	26,81 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,79)	(3,94)	(14,94)	(3,79)	(3,81)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,56)	(1,35)	(5,11)	(1,40)	(1,55)
Autres éléments	(2,07)	0,09	2,38	(0,33)	0,03
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	19,41	21,59	9,18	21,29	21,51
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	6,04	–	0,48
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	0,17
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	19,41 %	21,59 %	15,22 %	21,29 %	22,16 %

1. Se reporter à la note 25, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2018 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 8, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. L'actif géré des fonds d'investissement a augmenté pour s'établir à 137,6 G\$ en 2016 et à 149,8 G\$ en 2017, et a diminué pour s'établir à 143,3 G\$ en 2018, ces variations tenant en grande partie aux fluctuations des marchés des capitaux au cours de la période. L'actif géré moyen des fonds d'investissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est élevé à 150,5 G\$, comparativement à 143,7 G\$ en 2017. L'incidence de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'établissait à 149,1 G\$ et incluait l'actif géré des fonds d'investissement, qui totalisait 143,3 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra

principalement du volume de l'actif des fonds d'investissement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017 et 2016.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 9 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 9, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des ventes nettes solides de la Société et les fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2017¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement³										
Ventes brutes	2 118 \$	2 314 \$	2 328 \$	2 234 \$	229 \$	277 \$	– \$	– \$	4 675 \$	4 825 \$
Ventes nettes	(125)	332	(146)	137	(65)	48	–	–	(336)	517
FNB										
Créations nettes			137	367			–	–	137	367
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(82)	(27)			56	(108)	(26)	(135)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(125)	332	(91)	477	(65)	48	56	(108)	(225)	749
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(224)	1 081			75	(13)	(149)	1 068
Ventes nettes combinées²	(125) \$	332 \$	(315) \$	1 558 \$	(65) \$	48 \$	131 \$	(121) \$	(374) \$	1 817 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(125) \$	332 \$	(315) \$	1 558 \$	(65) \$	48 \$	131 \$	(121) \$	(374) \$	1 817 \$
Rendements des placements	(5 730)	2 450	(4 304)	2 111	(342)	152	102	(32)	(10 274)	4 681
Variation de l'actif, montant net	(5 855)	2 782	(4 619)	3 669	(407)	200	233	(153)	(10 648)	6 498
Actif au début	88 992	85 226	67 347	60 840	5 532	5 177	(2 157)	(1 228)	159 714	150 015
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ³	83 137 \$	88 008 \$	53 407 \$	55 615 \$	5 125 \$	5 377 \$	– \$	– \$	141 669 \$	149 000 \$
FNB			2 949	1 296			–	–	2 949	1 296
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(848)	(368)			(488)	(110)	(1 336)	(478)
Total des fonds d'investissement	83 137	88 008	55 508	56 543	5 125	5 377	(488)	(110)	143 282	149 818
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			7 220	7 966			(1 436)	(1 271)	5 784	6 695
Actif à la fin²	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 1,4 G\$) et les ventes nettes, à (131) M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 (2017 – 121 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 848 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368 M\$) et des ventes nettes de 82 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 27 M\$).
- L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2018 PAR RAPPORT À 2017¹

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	9 075 \$	9 693 \$	9 951 \$	9 124 \$	960 \$	889 \$	– \$	– \$	19 986 \$	19 706 \$
Ventes nettes	485	1 944	113	965	(18)	79	–	–	580	2 988
FNB										
Créations nettes			1 799	1 156			–	–	1 799	1 156
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)			(407)	(108)	(937)	(449)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	485	1 944	1 382	1 780	(18)	79	(407)	(108)	1 442	3 695
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(487)	1 189			(117)	(82)	(604)	1 107
Ventes nettes combinées²	485 \$	1 944 \$	895 \$	2 969 \$	(18) \$	79 \$	(524) \$	(190) \$	838 \$	4 802 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	485 \$	1 944 \$	895 \$	2 969 \$	(18) \$	79 \$	(524) \$	(190) \$	838 \$	4 802 \$
Rendements des placements	(5 356)	4 822	(2 676)	3 883	(234)	390	(19)	(72)	(8 285)	9 023
Variation de l'actif, montant net	(4 871)	6 766	(1 781)	6 852	(252)	469	(543)	(262)	(7 447)	13 825
Actif au début	88 008	81 242	64 509	57 657	5 377	4 908	(1 381)	(1 119)	156 513	142 688
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 1,4 G\$) et les ventes nettes, à 524 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 190 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 848 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368 M\$) et des ventes nettes de 530 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 341 M\$).
- Au cours de 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$.
- Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 8 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2018	2017	2016
États consolidés du résultat net (en M\$)			
Produits			
Produits tirés des honoraires	3 037,2 \$	3 005,7 \$	2 856,9 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	211,9	167,3	187,8
	3 249,1	3 173,0	3 044,7
Charges			
	2 229,6	2 224,4	2 097,8
	1 019,5	948,6	946,9
Prime versée au rachat anticipé de débetures	(10,7)	–	–
Charges de restructuration et autres charges	(22,7)	(195,3)	–
Charges liées au régime de retraite	–	50,4	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(14,0)	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	(5,1)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986,1	784,6	946,9
Impôt sur le résultat	210,0	173,9	167,6
Bénéfice net	776,1	610,7	779,3
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8,8	8,8	8,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767,3 \$	601,9 \$	770,5 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires –			
mesure non conforme aux normes IFRS	791,8 \$	727,8 \$	736,5 \$
Autres éléments :			
Prime versée au rachat anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	(7,8)	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(16,7)	(143,6)	–
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	–	36,8	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(14,0)	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	(5,1)	–
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	–	34,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	767,3 \$	601,9 \$	770,5 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹			
– De base	3,29 \$	3,03 \$	3,05 \$
– Dilué	3,29	3,02	3,05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
– De base	3,19	2,50	3,19
– Dilué	3,18	2,50	3,19
Dividendes par action (\$)			
Actions ordinaires	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
Actions privilégiées, série B	1,48	1,48	1,48
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en M\$)	150 502 \$	143 735 \$	130 201 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en M\$)	143 282 \$	149 819 \$	137 575 \$
Total de l'actif géré (en M\$)	149 066 \$	156 513 \$	142 688 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	15 609 \$	16 499 \$	15 625 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	1 850 \$	2 175 \$	1 325 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	240 885	240 666	240 516

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

TABLEAU 9 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	546,0 \$	573,8 \$	562,8 \$	556,6 \$	564,4 \$	541,9 \$	547,0 \$	527,7 \$
Honoraires d'administration	103,3	109,1	107,1	107,6	110,4	109,1	111,2	109,0
Honoraires de distribution	94,4	93,3	89,9	93,3	95,2	89,8	94,8	105,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	47,8	55,8	56,2	52,1	36,7	32,5	50,3	47,8
	791,5	832,0	816,0	809,6	806,7	773,3	803,3	789,7
Charges								
Commissions	272,4	270,1	270,1	286,1	288,1	276,0	284,4	289,3
Charges autres que les commissions	269,0	245,9	252,7	253,1	240,3	238,8	246,5	246,9
Charges d'intérêts	24,1	27,0	28,8	30,3	29,7	28,9	28,7	26,8
	565,5	543,0	551,6	569,5	558,1	543,7	559,6	563,0
Bénéfice avant les éléments suivants	226,0	289,0	264,4	240,1	248,6	229,6	243,7	226,7
Prime versée au rachat anticipé de débetures	-	(10,7)	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges	-	(22,7)	-	-	(172,3)	-	(23,0)	-
Charges liées au régime de retraite	-	-	-	-	-	-	50,4	-
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)	-	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	(5,1)	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,0	255,6	264,4	240,1	62,3	229,6	266,0	226,7
Impôt sur le résultat	43,9	55,2	58,5	52,4	9,5	54,0	63,0	47,4
Bénéfice net	182,1	200,4	205,9	187,7	52,8	175,6	203,0	179,3
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS								
	179,9 \$	222,7 \$	203,7 \$	185,5 \$	191,4 \$	173,4 \$	185,9 \$	177,1 \$
Autres éléments :								
Prime versée au rachat anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	(7,8)	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(16,7)	-	-	(126,8)	-	(16,8)	-
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	36,8	-
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)	-	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	(5,1)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	75	92	85	77	80	72	77	74
- Dilué	75	92	85	77	79	72	77	74
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	75	82	85	77	21	72	83	74
- Dilué	75	82	85	77	21	72	83	74
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	147,0 \$	154,0 \$	150,9 \$	150,1 \$	148,1 \$	142,4 \$	144,3 \$	140,1 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)	143,3 \$	153,4 \$	152,5 \$	149,2 \$	149,8 \$	144,6 \$	143,3 \$	142,1 \$
Total de l'actif géré (en G\$)	149,1 \$	159,7 \$	159,1 \$	155,8 \$	156,5 \$	150,0 \$	148,6 \$	147,5 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

IG GESTION DE PATRIMOINE REVUE DES ACTIVITÉS

IG Gestion de patrimoine fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Les produits tirés des honoraires proviennent principalement de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine ainsi que de la prestation de services-conseils à nos clients.

Les produits tirés des honoraires proviennent également de la distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Les produits tirés des placements nets et autres produits, qui sont principalement liés à nos activités de prêts hypothécaires, constituent des sources de produits additionnels.

Les produits dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par IG Gestion de patrimoine, laquelle s'est traduite par des taux de rachat de fonds communs de placement inférieurs à la moyenne enregistrée du secteur.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

MARQUE

Au cours du troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé que le Groupe Investors devenait IG Gestion de patrimoine, un nom qui reflète son objectif premier : aider ses clients à faire croître leur patrimoine. L'entreprise a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens.

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

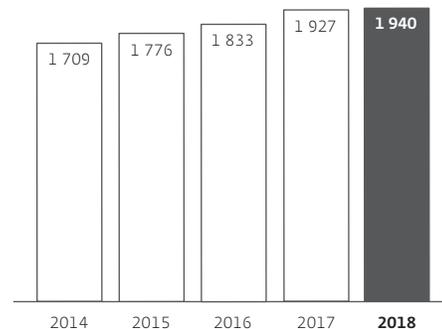
IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

En 2018, IG Gestion de patrimoine a annoncé des propositions de modifications visant à simplifier sa gamme de fonds communs de placement grâce à des changements apportés aux fonds d'investissement et grâce à des fusions, incluant :

- Des modifications aux objectifs de placement et aux stratégies de placement fondamentales de plusieurs fonds de manière à offrir des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements.

Produits tirés des honoraires – IG Gestion de patrimoine

Pour les exercices (en M\$)



- Plusieurs fusions de fonds qui visent à procurer aux investisseurs une gamme simplifiée de produits et des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements. Ces fusions pourraient dans certains cas se traduire par des frais réduits.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais pour tous ses clients et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine commencera la migration des clients vers des solutions à frais dégroupés au troisième trimestre de 2019. La plupart des comptes devraient être transférés au cours des douze mois qui suivront. Par ailleurs, une transparence accrue des frais, sous forme de tarification dégroupée, sera présentée à tous les clients d'IG Gestion de patrimoine au cours de 2019. Conformément à ce nouveau modèle, les clients paieront des frais de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. IG Gestion de patrimoine offre une option de frais dégroupés (série U) aux clients à valeur élevée pour l'ensemble de sa gamme de produits depuis 2013.

La Société met également en place une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients qui lui ont été fidèles tout en favorisant le regroupement de leur actif à IG Gestion de patrimoine et augmenter le caractère concurrentiel de ses produits afin d'attirer de nouveaux clients. IG Gestion de patrimoine prévoit apporter ces changements selon le calendrier suivant en 2019 :

- À compter du 1^{er} mars 2019, IG Gestion de patrimoine offrira une tarification plus concurrentielle à ses clients qui détiennent un actif de plus de 1 M\$ chez elle au moyen de réductions des frais de conseil pour de multiples segments de la clientèle.

- Au cours du troisième trimestre de 2019, IG Gestion de patrimoine donnera accès à des options à frais dégroupés aux ménages détenant un actif de moins de 500 000 \$.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha :

- **Gamma** – La valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller financier ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.
- **Bêta** – La valeur créée par des portefeuilles de placements composés judicieusement dont le rendement correspond aux prévisions et comporte le plus faible risque.
- **Alpha** – La valeur d'une gestion active qui génère un rendement supérieur aux indices de rendement passifs dont la composition et le profil de risque sont les mêmes.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise

IG Gestion de patrimoine détient un réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2018 :

- 1 973 pratiques de conseillers (31 décembre 2017 – 2 124), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau des pratiques de conseillers constitue un élément clé dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 700 nouveaux conseillers (31 décembre 2017 – 954), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience à IG Gestion de patrimoine.
- 1 038 conseillers associés et directeurs régionaux (31 décembre 2017 – 1 068). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait 3 711 conseillers (31 décembre 2017 – 4 146).

À compter du premier trimestre de 2017, IG Gestion de patrimoine a précipité le départ de conseillers qui, à son avis, n'auraient pas pu établir une pratique prospère. Nous avons aussi amélioré les critères de recrutement afin d'accroître les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Conseils supérieurs

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques. En 2018, le Financial Planning Standards Council a indiqué dans une publication qu'IG Gestion de patrimoine occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre de détenteurs du titre de CFP.

IG Gestion de patrimoine combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers. Ce processus fait l'objet d'évaluations continues dans le cadre de nos efforts visant à sélectionner les candidats les plus qualifiés pour le poste de conseiller afin d'accroître leurs chances de succès dans l'avenir.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons les meilleurs services de planification financière ainsi que des plans financiers qui regroupent la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Cette équipe comprend aussi des spécialistes de la planification du patrimoine inscrits auprès de l'OCRCVM. Grâce à eux, la Société peut offrir à tous ses clients des conseils d'un niveau comparable en ce qui concerne les valeurs mobilières qu'ils détiennent directement, et ce, que leur conseiller soit inscrit auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Les clients de nos conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM ont accès à la même gamme de produits et de services.

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Le Plan vivant IG^{MC} est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et

les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent plus de un million de clients dans toutes les provinces et tous les territoires.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

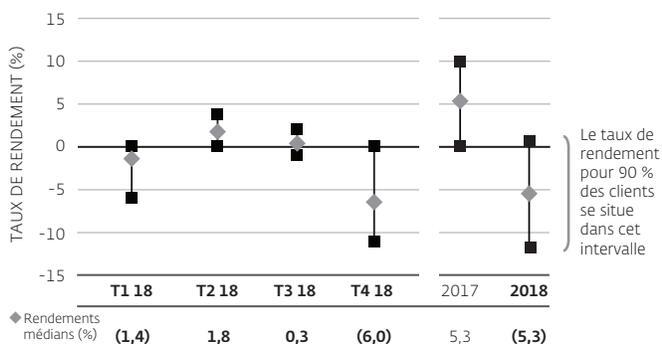
- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

IG Gestion de patrimoine considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. Les relevés de nos clients comprennent leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

Les communications avec nos clients comprennent la présentation régulière d'information relative à leurs portefeuilles de fonds d'investissement d'IG Gestion de patrimoine et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent, car la composition de leur portefeuille diffère, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 décembre 2018. Les deux

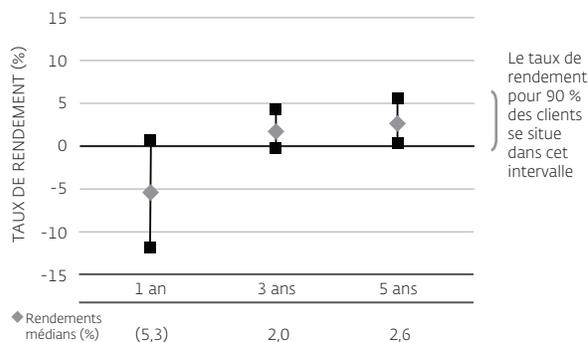
Taux de rendement pour les comptes des clients

Rendements trimestriels et cumul du rendement annuel



Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 31 décembre 2018



graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine.

Pour le trimestre et la période de douze mois clos le 31 décembre 2018, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ (6,0) % et de (5,3) %, respectivement.

Processus d'affaires

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 800 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 15 G\$ au 31 décembre 2018.

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtier en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme. IG Gestion de patrimoine poursuit le processus de migration des clients vers cette plateforme.

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») d'IG Gestion de patrimoine gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

Culture axée sur la performance et la diversité

IG Gestion de patrimoine s'est donné une culture axée sur la performance et la diversité permettant aux employés et aux conseillers d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Des sondages Gallup sont utilisés pour s'assurer que les employés et les conseillers sont complètement investis et qu'ils ont les ressources nécessaires pour exceller.

BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

Pour offrir un bêta et un alpha, IG Gestion de patrimoine choisit avec soin ses sous-conseillers mondiaux. Le recours aux sous-conseillers nous permet de fournir aux clients des produits qui se traduisent par la diversification de leur portefeuille à l'échelle mondiale.

IG Gestion de patrimoine emploie un processus de sélection pointu pour s'assurer que les meilleurs sous-conseillers disponibles sont choisis pour gérer ses produits de placement. La Société supervise tous les sous-conseillers afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à sa philosophie de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

L'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consiste à procurer à ses clients des solutions gérées qui offrent des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, pour qu'ils puissent poursuivre leurs objectifs en toute confiance et consolider leur avenir financier. Le recours aux services de nombreuses organisations de gestion de placements de haute qualité situées partout dans le monde est un aspect clé de la conception de ces solutions gérées. Il permet la formation d'équipes pluridisciplinaires, l'établissement de liens à l'échelle mondiale, l'approfondissement des recherches et l'utilisation de la technologie. Les gestionnaires de placement sont sélectionnés au terme d'un processus rigoureux qui est suivi d'une surveillance et d'un contrôle continu du rendement. IG Gestion de patrimoine a des relations de conseil avec Placements Mackenzie ainsi qu'avec d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale.

En 2018, IG Gestion de patrimoine, fidèle à son engagement d'embaucher des gestionnaires de placement de haute qualité, s'est adjoint les services des sous-conseillers suivants :

- T. Rowe Price (Canada) fournit des services-conseils en placement pour le Fonds d'actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price.
- Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée fournit des services-conseils en placement pour le Fonds d'actions internationales Profil.
- La Corporation PIMCO Canada fournit des services-conseils en placement au Fonds de titres à revenu fixe Profil.

Nouveaux produits

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Solutions financières efficaces

IG Gestion de patrimoine offre une gamme variée de solutions de placement et d'autres solutions financières qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

- *Fonds communs de placement* – IG Gestion de patrimoine offre un ample choix de fonds communs de placement qui aideront les clients et leurs conseillers à élaborer des portefeuilles personnalisés en diversifiant leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, pour ainsi atteindre leurs objectifs.
- *Portefeuilles patrimoine IG* – IG Gestion de patrimoine offre des portefeuilles gérés dont l'objectif est d'offrir de la diversification et un rendement à long terme constant. Les placements détenus dans les Portefeuilles sont rééquilibrés pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. IG Gestion de patrimoine détient diverses solutions de portefeuille, y compris les Portefeuilles de base IG, les Portefeuilles de versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- *Profil^{MC}* – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- *Fonds distincts* – IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- *Comptes à gestion distincte et compte de courtage à honoraires* – Le programme de comptes à gestion distincte d'IG Gestion de patrimoine, les Placements gérés Azur^{MC}, ainsi que son programme de comptes à honoraires, sont

offerts par l'entremise de la société de courtage d'IG Gestion de patrimoine, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Les Placements gérés Azur sont des comptes de courtage en gestion discrétionnaire qui permettent au client de déléguer à un gestionnaire de portefeuille la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. Il existe sept mandats différents qui permettent d'investir dans des actions de base sur les marchés boursiers canadiens, américains, nord-américains et internationaux. Le programme des comptes à honoraires d'IG Gestion de patrimoine est un compte de courtage non discrétionnaire à honoraires qui offre aux clients les avantages d'une démarche globale dans la gestion de leur portefeuille.

Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2018, 51,7 % des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 17,1 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 69,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 34,6 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2018. La cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$. Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes	2 118 \$	2 014 \$	2 314 \$	5,2 %	(8,5) %
Rachats	2 243	2 078	1 982	7,9	13,2
Ventes nettes (rachats nets)	(125)	(64)	332	(95,3)	n.s.
Rendements des placements	(5 730)	294	2 450	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(5 855)	230	2 782	n.s.	n.s.
Actif au début	88 992	88 762	85 226	0,3	4,4
Actif à la fin	83 137 \$	88 992 \$	88 008 \$	(6,6) %	(5,5) %
Actif quotidien moyen	85 128 \$	89 449 \$	87 195 \$	(4,8) %	(2,4) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
Ventes	9 075 \$	9 693 \$		(6,4) %
Rachats	8 590	7 749		10,9
Ventes nettes (rachats nets)	485	1 944		(75,1)
Rendements des placements	(5 356)	4 822		n.s.
Variation de l'actif, montant net	(4 871)	6 766		n.s.
Actif au début	88 008	81 242		8,3
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$		(5,5) %
Actif quotidien moyen	87 595 \$	84 705 \$		3,4 %

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de notre clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 41,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 2,4 % par rapport au dernier exercice, et représentait 50 % du total de l'actif géré. Les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et représentaient 48 % du total des ventes, en hausse par rapport à 45 % en 2017. Pour l'exercice, les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 4,1 G\$ et représentaient 45 % du total des ventes, en hausse par rapport à 41 % en 2017.

- La série U est actuellement offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2018, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 16,3 G\$, comparativement à 14,3 G\$ au 31 décembre 2017, soit une hausse de 13,8 %.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et disposait d'un actif de 16,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 20,9 %, par rapport à 20,4 G\$ au 31 décembre 2017, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.
- Profil^{MC} est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2018, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 9,0 G\$, soit une augmentation de 56,6 % par rapport à un actif géré de 5,8 G\$ au 31 décembre 2017.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 décembre 2018, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 25,3 G\$, ou 31 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 26,1 %, comparativement à 20,1 G\$

au 31 décembre 2017, ce qui représente 23 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 781 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, soit une hausse de 50 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, ce qui représente 76 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 37 % du total des ventes de fonds communs de placement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes ont totalisé 3,0 G\$, soit une hausse de 502 M\$ par rapport à 2017, ce qui représente 74 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 33 % du total des ventes de fonds communs de placement.

En 2019, la Société amorcera la migration de tous ses clients vers des produits à structures de frais dégroupés, qui établissent une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. À la suite de cette migration, IG Gestion de patrimoine cessera d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour les fonds d'investissement.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 5,5 %, comparativement à 88,0 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 85,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 2,4 % par rapport à 87,2 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 87,6 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en hausse de 3,4 % par rapport à 84,7 G\$ en 2017.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,1 G\$, soit une baisse de 8,5 % par rapport à la période correspondante de 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,2 G\$, soit une hausse de 13,2 % par rapport à 2017. Pour le quatrième trimestre de 2018, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 125 M\$, comparativement à des ventes nettes de 332 M\$ en 2017. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 5,7 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,5 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2017.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 9,7 % au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 8,3 % au quatrième trimestre de 2017. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 9,2 % au 31 décembre 2018,

comparativement à 8,4 % au 31 décembre 2017, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 17,9 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 9,1 G\$, soit une baisse de 6,4 % par rapport à 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 8,6 G\$, soit une hausse de 10,9 % par rapport à 2017. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrées à 485 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,9 G\$ en 2017. En 2018, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 5,4 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une hausse de 4,8 G\$ en 2017.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$, soit une diminution de 6,6 % par rapport à 89,0 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 85,1 G\$ au quatrième trimestre de 2018, par rapport à 89,4 G\$ au troisième trimestre de 2018, soit une diminution de 4,8 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,1 G\$, soit une hausse de 5,2 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,2 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 7,9 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 9,7 % au quatrième trimestre, comparativement à 8,7 % au troisième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 125 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 64 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2018, le total de l'actif des

fonds distincts s'élevait à 1,6 G\$, comparativement à 1,9 G\$ au 31 décembre 2017.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. Les Services d'Assurance I.G. Inc. ont actuellement des conventions de distribution avec les assureurs suivants :

- La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie
- Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
- La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
- La Compagnie d'assurance vie RBC

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,6 pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit le même montant qu'en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 9,7, comparativement à 11,2 en 2017. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Par ailleurs, un nombre croissant de conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM utilisent cette plateforme.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale,

et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s.

Les financements de prêts hypothécaires pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établis à 305 M\$ et à 1,3 G\$, comparativement à 385 M\$ et à 1,5 G\$ en 2017, soit une baisse de 20,8 % et de 14,5 %, respectivement. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires totalisaient 10,7 G\$, comparativement à 10,8 G\$ au 31 décembre 2017, soit une baisse de 1,1 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires^s ouverts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevait à 187 M\$ et à 931 M\$, respectivement, comparativement à 221 M\$ et à 1,0 G\$ en 2017. Au 31 décembre 2018, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires^s était de 2,6 G\$, comparativement à 2,2 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 52 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires^s, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires^s s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires^s s'est élevé à 4,1 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 3,5 G\$ au 31 décembre 2017.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

IG Gestion de patrimoine offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires^s et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 356,7 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 10,1 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 366,8 M\$ en 2017. Pour l'exercice clos

le 31 décembre 2018, les honoraires de gestion se sont chiffrés à 1 458,1 M\$, en hausse de 43,1 M\$, ou 3,0 %, par rapport à 1 415,0 M\$ en 2017.

La diminution nette des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2018 était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 2,4 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au quatrième trimestre s'est établi à 166,1 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,9 points de base en 2017.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 3,4 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 166,4 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,8 points de base en 2017.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	356,7 \$	374,8 \$	366,8 \$	(4,8) %	(2,8) %
Honoraires d'administration	75,2	79,6	80,9	(5,5)	(7,0)
Honoraires de distribution	45,1	42,6	45,4	5,9	(0,7)
	477,0	497,0	493,1	(4,0)	(3,3)
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	13,3	(3,7)	(17,3)	n.s.
	488,0	510,3	489,4	(4,4)	(0,3)
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	4,4	3,8	45,6	15,8	(90,4)
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	22,2	20,8	–	6,7	n.s.
Autres commissions	30,4	29,1	30,7	4,5	(1,0)
	57,0	53,7	76,3	6,1	(25,3)
Rémunération fondée sur l'actif	99,3	97,0	89,4	2,4	11,1
Charges autres que les commissions	159,6	146,1	138,8	9,2	15,0
	315,9	296,8	304,5	6,4	3,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	213,5 \$	184,9 \$	(19,4) %	(6,9) %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			1 458,1 \$	1 415,0 \$	3,0 %
Honoraires d'administration			310,4	322,0	(3,6)
Honoraires de distribution			171,5	190,5	(10,0)
			1 940,0	1 927,5	0,6
Produits tirés des placements nets et autres produits			46,7	41,7	12,0
			1 986,7	1 969,2	0,9
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions			14,5	180,3	(92,0)
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées			103,4	–	n.s.
Autres commissions			118,3	139,0	(14,9)
			236,2	319,3	(26,0)
Rémunération fondée sur l'actif			387,2	335,1	15,5
Charges autres que les commissions			597,3	576,3	3,6
			1 220,7	1 230,7	(0,8)
Bénéfice avant intérêts et impôt			766,0 \$	738,5 \$	3,7 %

communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 75,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 80,9 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 7,0 %. Les honoraires d'administration se sont établis à 310,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 322,0 M\$ en 2017, soit une baisse de 3,6 %. Ces diminutions sont principalement attribuables au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires[†].

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 45,1 M\$ au quatrième trimestre de 2018, ont diminué de 0,3 M\$ par rapport à 45,4 M\$ en 2017. Pour l'exercice, les honoraires de distribution, chiffrés à 171,5 M\$, ont diminué de 19,0 M\$ par rapport à 190,5 M\$ en 2017. Cette diminution au cours de l'exercice découlait principalement d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance. Les produits tirés des assurances en 2017 ont connu une hausse par suite de ventes effectuées avant que des changements soient apportés à la méthode d'imposition de l'assurance permanente. De même, les frais de rachat ont diminué au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9 qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 9 a donné lieu à plusieurs changements à la façon dont la Société comptabilise ses activités bancaires hypothécaires :

- Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti, ce qui s'est traduit par une réévaluation totale de 49,7 M\$ attribuable à la reprise de pertes latentes comprises dans la valeur comptable des prêts et à l'inscription à l'actif des coûts d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges. Le montant de la réévaluation de 49,7 M\$ entraînera une réduction des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sur la durée de vie des prêts connexes.
- La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 qui sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés.

L'incidence d'IFRS 9 sur les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 11,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse de 14,7 M\$ par rapport à (3,7) M\$ en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 46,7 M\$, en hausse de 5,0 M\$ par rapport à 41,7 M\$ en 2017.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018 comparativement à (6,3) M\$ en 2017, soit une augmentation de 12,3 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 36,9 M\$, comparativement à 36,0 M\$ en 2017, soit une augmentation de 0,9 M\$. Le tableau 12 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice considérés. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont diminué de 5,3 M\$ et de 24,0 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à 9,2 M\$ et à 38,9 M\$, respectivement, par rapport à 2017. Cette diminution s'explique par la baisse des marges sur les prêts titrisés, principalement en raison de l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant inscrits à l'actif et amortis sur la durée de vie des prêts connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que par l'élimination de la désactualisation relative aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts détenus avant la titrisation. Les frais d'émission des périodes correspondantes de 3,2 M\$ et de 13,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, respectivement, avant l'adoption d'IFRS 9, ont été passés

en charges et classés dans les autres produits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 6,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 2017. La diminution des profits découle principalement d'une baisse des activités de ventes.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 13,5 M\$ et de 17,7 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à (6,1) M\$ et à (13,6) M\$, respectivement, par rapport à 2017. Les augmentations dans les deux périodes sont principalement liées à des ajustements négatifs en 2017 de la juste valeur des prêts détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés en raison des hausses de taux d'intérêt au cours de la période.
- Les autres produits ont augmenté de 4,1 M\$ et de 13,2 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 2017, pour s'établir à 2,9 M\$ et à 10,1 M\$, ce qui est principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant amortis sur la durée de vie des prêts connexes, et ont été reclassés afin d'être comptabilisés dans les produits d'intérêts nets.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, à la suite de l'adoption d'IFRS 15 (note 2 des états financiers consolidés), les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 19,3 M\$ par rapport à 76,3 M\$ en 2017. Pour l'exercice, la charge liée aux commissions a diminué de 83,1 M\$ pour s'établir à 236,2 M\$, comparativement à 319,3 M\$ en 2017. Après ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges des périodes précédentes se seraient élevées à 70,2 M\$ pour le trimestre et à 320,7 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 13,2 M\$ et de 84,5 M\$ en 2018, respectivement. Ces diminutions des commissions liées aux fonds communs de placement sont attribuables à une baisse des ventes de

fonds communs de placement au cours de chaque période, ainsi qu'aux changements apportés à la rémunération qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018, qui se traduisent par une diminution de la rémunération fondée sur les commissions et par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif. Par ailleurs, la diminution des autres commissions tient en partie à la rémunération liée aux produits d'assurance distribués.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 9,9 M\$ et de 52,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à 99,3 M\$ et à 387,2 M\$, par rapport à 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré et aux changements apportés à la rémunération. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la structure de rémunération d'IG Gestion de patrimoine a été modifiée pour, à la fois, augmenter les taux du barème de la rémunération fondée sur l'actif et réduire les taux du barème de la rémunération fondée sur les ventes.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 159,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 138,8 M\$ en 2017, ce qui constitue une augmentation de 20,8 M\$, ou 15,0 %. Pour l'exercice, les charges autres que les commissions sont établies à 597,3 M\$ en 2018, comparativement à 576,3 M\$ en 2017, en raison principalement de la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques, incluant le lancement de la nouvelle marque IG Gestion de patrimoine.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont diminué de 18,1 M\$, ou 4,8 %, au quatrième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2018, pour s'établir à 356,7 M\$. La diminution des honoraires de gestion au cours du quatrième trimestre s'explique principalement par la diminution de 4,8 % de l'actif géré moyen pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 10.

Les honoraires d'administration ont diminué pour s'établir à 75,2 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 79,6 M\$ au troisième trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

TABLEAU 12 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	51,7 \$	51,1 \$	52,5 \$	1,2 %	(1,5) %
Charges d'intérêts	42,5	41,4	38,0	2,7	11,8
Produits d'intérêts nets ¹	9,2	9,7	14,5	(5,2)	(36,6)
Profit sur ventes ²	–	–	–	–	–
Ajustements de la juste valeur	(6,1)	(1,7)	(19,6)	n.s.	68,9
Autres produits	2,9	3,3	(1,2)	(12,1)	n.s.
	6,0 \$	11,3 \$	(6,3) \$	(46,9) %	n.s. %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	7 264 \$	7 273 \$	7 239 \$	(0,1) %	0,3 %
Autres produits	3 104	3 202	3 596	(3,1)	(13,7)
	10 368 \$	10 475 \$	10 835 \$	(1,0) %	(4,3) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	550 \$	547 \$	1 068 \$	0,5 %	(48,5) %
Autres ²	81	75	25	8,0	n.s.
	631 \$	622 \$	1 093 \$	1,4 %	(42,3) %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			204,0 \$	200,9 \$	1,5 %
Charges d'intérêts			165,1	138,0	19,6
Produits d'intérêts nets ¹			38,9	62,9	(38,2)
Profit sur ventes ²			1,5	7,5	(80,0)
Ajustements de la juste valeur			(13,6)	(31,3)	56,5
Autres produits			10,1	(3,1)	n.s.
			36,9 \$	36,0 \$	2,5 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			7 388 \$	7 331 \$	0,8 %
Autres produits			3 174	3 641	(12,8)
			10 562 \$	10 972 \$	(3,7) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations			1 841 \$	2 561 \$	(28,1) %
Autres ²			357	857	(58,3)
			2 198 \$	3 418 \$	(35,7) %

1. Les frais d'émission des périodes correspondantes de 2017 ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste Autres dans Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires (quatrième trimestre – 3,2 M\$; exercice – 13,1 M\$).

2. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

3. Représentent les montants en capital vendus.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 45,1 M\$ au quatrième trimestre de 2018, ont augmenté de 2,5 M\$ par rapport à 42,6 M\$ au troisième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance, contrebalancée en partie par une baisse des frais de rachat.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 11,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 13,3 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une baisse de 2,3 M\$ découlant des activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 5,3 M\$ par rapport à 11,3 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 12. La variation des produits tirés des activités bancaires hypothécaires est attribuable aux éléments suivants :

- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 4,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 pour s'établir à (6,1) M\$,

comparativement à (1,7) M\$ au trimestre précédent, ce qui découle d'une hausse des ajustements défavorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au trimestre précédent.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,0 M\$, comparativement à 53,7 M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des commissions en trésorerie versées passées en charges au cours du trimestre, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des ventes de fonds communs de placement et à l'augmentation du montant de la rémunération ayant trait aux ventes de produits d'assurance distribués. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 2,3 M\$ pour s'établir à 99,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 159,6 M\$, comparativement à 146,1 M\$ au trimestre précédent. Cette hausse reflète le caractère saisonnier des charges et la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services de gestion de placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients un rendement élevé de placements grâce à l'expérience et aux connaissances acquises depuis plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire ses produits principalement de ce qui suit :

- Les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

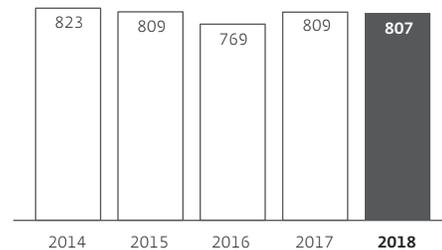
La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon *leur* point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Produits tirés des honoraires – Mackenzie

Pour les exercices (en M\$)



Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de se développer en tant qu'entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 13, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 14.

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeauté par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Depuis le 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements provenant des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré et les ventes nettes du secteur Mackenzie. Pour assurer la comparabilité des résultats, l'actif géré et les ventes nettes de la période précédente ont été ajustés pour exclure ces mandats.

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'est établi à 55,5 G\$ et le total de l'actif géré s'est chiffré à 62,7 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour nos clients et les entrées de fonds nettes provenant de nos clients.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 62,7 G\$, en baisse de 2,8 %, comparativement à 64,5 G\$ au 31 décembre 2017. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,2 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 9,4 %, par rapport à 8,0 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 55,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 1,8 %, comparativement au 31 décembre 2017. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 4,0 %, comparativement à 55,6 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 1,3 G\$ au 31 décembre 2017, ce qui comprenait des investissements de 368 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes les plus élevées de l'histoire de la Société pour un quatrième trimestre et représente une hausse de 4,2 %, comparativement à 2,2 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,5 G\$, soit une hausse de 18,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 se sont établis à 146 M\$, comparativement à des ventes nettes de 137 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 137 M\$, ce qui comprend des investissements de 82 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 367 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 27 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 91 M\$, comparativement à des ventes nettes de 477 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 3,9 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 1,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats nets pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 ont totalisé 315 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,6 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 4,3 G\$, comparativement à une augmentation de 2,1 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 10,0 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes annuelles les plus élevées de l'histoire de la Société et représente une hausse de 9,1 %, comparativement à 9,1 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont établis à 9,8 G\$, soit une hausse de 20,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes	2 328 \$	2 252 \$	2 234 \$	3,4 %	4,2 %
Rachats	2 474	2 309	2 097	7,1	18,0
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	(146)	(57)	137	(156,1)	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	137	377	367	(63,7)	(62,7)
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(82)	(62)	(27)	(32,3)	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³	(91)	258	477	n.s.	n.s.
Rendements des placements	(3 894)	543	1 850	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(3 985)	801	2 327	n.s.	n.s.
Actif au début	59 493	58 692	54 216	1,4	9,7
Actif à la fin	55 508 \$	59 493 \$	56 543 \$	(6,7) %	(1,8) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	53 407 \$	57 343 \$	55 615 \$	(6,9) %	(4,0) %
FNB	2 949	2 963	1 296	(0,5)	127,5
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(848)	(813)	(368)	(4,3)	(130,4)
Fonds d'investissement ³	55 508 \$	59 493 \$	56 543 \$	(6,7) %	(1,8) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	57 138 \$	59 534 \$	55 687 \$	(4,0) %	2,6 %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Ventes			9 951 \$	9 124 \$	9,1 %
Rachats			9 838	8 159	20,6
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²			113	965	(88,3)
Créations nettes de parts de FNB			1 799	1 156	55,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)	(55,4)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³			1 382	1 780	(22,4)
Rendements des placements			(2 417)	3 338	n.s.
Variation de l'actif, montant net			(1 035)	5 118	n.s.
Actif au début			56 543	51 425	10,0
Actif à la fin			55 508 \$	56 543 \$	(1,8) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement			57 918 \$	53 892 \$	7,5 %

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.
 - Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
 - Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.
- Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 14 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²	(146) \$	(57) \$	137 \$	(156,1) %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	137	377	367	(63,7)	(62,7)
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(82)	(62)	(27)	(32,3)	n.s.
Fonds d'investissement ³	(91)	258	477	n.s.	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	(224)	(395)	1 081	43,3	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	(315)	(137)	1 558	(129,9)	n.s.
Rendements des placements	(4 304)	531	2 111	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(4 619)	394	3 669	n.s.	n.s.
Actif au début	67 347	66 953	60 840	0,6	10,7
Actif à la fin	62 728 \$	67 347 \$	64 509 \$	(6,9) %	(2,8) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	53 407 \$	57 343 \$	55 615 \$	(6,9) %	(4,0) %
FNB	2 949	2 963	1 296	(0,5)	127,5
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(848)	(813)	(368)	(4,3)	(130,4)
Fonds d'investissement ³	55 508	59 493	56 543	(6,7)	(1,8)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 220	7 854	7 966	(8,1)	(9,4)
Total de l'actif géré	62 728 \$	67 347 \$	64 509 \$	(6,9) %	(2,8) %
Total de l'actif moyen⁴	64 628 \$	67 561 \$	63 029 \$	(4,3) %	2,5 %
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²			113 \$	965 \$	(88,3) %
Créations nettes de parts de FNB			1 799	1 156	55,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)	(55,4)
Fonds d'investissement ³			1 382	1 780	(22,4)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes			(487)	1 189	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			895	2 969	(69,9)
Rendements des placements			(2 676)	3 883	n.s.
Variation de l'actif, montant net			(1 781)	6 852	n.s.
Actif au début			64 509	57 657	11,9
Actif à la fin			62 728 \$	64 509 \$	(2,8) %
Total de l'actif moyen⁴			65 860 \$	60 642 \$	8,6 %

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces changements ont été appliqués de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.

2. En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :

- Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.
- Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
- Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.

3. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

4. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 113 M\$, comparativement à des ventes nettes de 965 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,8 G\$, ce qui comprend des investissements de 530 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 1,2 G\$, à l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 341 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 1,4 G\$ pour la période considérée, comparativement à 1,8 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif des fonds d'investissement de 2,4 G\$, comparativement à une augmentation de 3,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 8,3 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 19,8 % par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 511 M\$, comparativement à 1,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,4 G\$ et à 9,5 G\$, respectivement, comparativement à 2,0 G\$ et à 7,9 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par des investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme s'élevaient à 8,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 7,2 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2018, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,1 %, comparativement à 14,7 % pour le quatrième trimestre de 2017. Au 31 décembre 2018, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,1 %, comparativement à 14,8 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage mentionnées précédemment, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,6 % au 31 décembre 2018 et à 13,7 %

au 31 décembre 2017. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 18,2 % au 31 décembre 2018. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Le total des ventes nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 895 M\$, comparativement à des ventes nettes de 3,0 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 2,7 G\$, comparativement à une augmentation de 3,9 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement en 2018 et en 2017 expliqués précédemment, les ventes nettes ont totalisé 1,3 G\$ pour la période considérée, comparativement à des ventes nettes de 3,3 G\$ à l'exercice précédent.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 62,7 G\$, en baisse de 6,9 %, comparativement à 67,3 G\$ au 30 septembre 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,2 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 8,1 %, par rapport à 7,9 G\$ au 30 septembre 2018.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 55,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 6,7 %, comparativement à 59,5 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 6,9 %, comparativement à 57,3 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 3,0 G\$ au 30 septembre 2018, ce qui comprenait des investissements de 813 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une hausse de 3,4 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Pour le quatrième trimestre, les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé

2,5 G\$, ont augmenté de 7,1 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 146 M\$, comparativement à des rachats nets de 57 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement au cours du troisième trimestre de 2018, qui ont engendré des ventes brutes de 28 M\$, des rachats de 293 M\$ et des rachats nets de 265 M\$, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 4,7 %, les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 22,7 % et les rachats nets se sont établis à 146 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à des ventes nettes de 208 M\$ au troisième trimestre de 2018.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,4 G\$, comparativement à 2,2 G\$ au troisième trimestre de 2018. Pour le troisième trimestre, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par des investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 1,9 G\$. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,1 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,6 % pour le troisième trimestre de 2018. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 13,6 % pour le troisième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 136 M\$, comparativement à des rachats nets de 106 M\$ pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont élevées à 159 M\$ pour le troisième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 137 M\$, en baisse de 240 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 82 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 62 M\$ pour le troisième trimestre.

Les rachats nets des fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 91 M\$, comparativement à des ventes nettes de 258 M\$ pour le troisième trimestre. Les ventes nettes de fonds d'investissement pour le troisième trimestre, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de programmes de tierces parties dont il est question précédemment, se sont élevées à 523 M\$.

GESTION DE PLACEMENTS

Au quatrième trimestre de 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées en une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale pour soutenir les deux sociétés, chapeauté par Mackenzie. L'organisation de gestion de placements maintiendra sa présence canadienne à Toronto, à Montréal et à Winnipeg, ainsi que sa présence à l'international, à Dublin et à Hong Kong. En outre, au cours du quatrième trimestre de 2017, l'organisation de gestion de placements s'est installée aux États-Unis, avec l'ouverture du bureau de Boston. Au 31 décembre 2018, l'actif géré total de cette équipe combinée se chiffrait à 129,8 G\$.

La nouvelle organisation de gestion de placement continue d'offrir ses produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées comportant des équipes de placement distinctes à l'interne qui ont leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Actuellement, Mackenzie possède 14 équipes spécialisées, avec l'ajout de la nouvelle équipe de placement axée sur les actions quantitatives mondiales, située à Boston.

Au cours de 2018, les initiatives qui ont eu une incidence sur les produits de placement gérés à l'interne comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a réattribué la gestion des portefeuilles de ses fonds des marchés émergents qui était auparavant assurée par un conseiller externe. Ces fonds de marchés émergents sont gérés à l'interne par la nouvelle équipe spécialisée en actions quantitatives mondiales située à Boston.
- Mackenzie est devenu le sous-conseiller du China AMC Mackenzie Global Strategic Income Fund, un fonds commun de placement distribué à Hong Kong grâce à notre relation avec China AMC. Le fonds est géré par l'équipe des actions et du revenu mondiaux et l'équipe des placements à revenu fixe.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Parmi ces sous-conseillers figurent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Pax Ellevest Management LLC et Rockefeller & Co. En 2018, Mackenzie s'est de plus adjoit les services de Greenchip Financial à titre de sous-conseiller du Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie.

TABLEAU 15 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2018		2017	
Actions				
Canadiennes	10 442 \$	16,6 %	11 857 \$	18,4 %
Étrangères	19 932	31,8	21 116	32,7
	30 374	48,4	32 973	51,1
Équilibré				
Canadien	11 135	17,7	11 809	18,3
Étranger	12 202	19,5	11 806	18,3
	23 337	37,2	23 615	36,6
Revenu fixe				
Canadien	4 512	7,2	4 462	6,9
Étranger	4 021	6,4	2 975	4,6
	8 533	13,6	7 437	11,5
Marché monétaire				
Canadien	484	0,8	484	0,8
Total	62 728 \$	100,0 %	64 509 \$	100,0 %
Composé des éléments suivants :				
Fonds d'investissement	55 508 \$	88,5 %	56 543 \$	87,7 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 220	11,5	7 966	12,3
	62 728 \$	100,0 %	64 509 \$	100,0 %

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme l'illustre le tableau 15. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation et lui permet de répondre aux besoins financiers changeants de ses clients.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2018, 54,5 %, 45,0 % et 53,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2018, 77,2 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 46,9 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 82,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 44,6 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2018. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

Mackenzie a de nouveau été reconnue pour le rendement remarquable de ses fonds, ayant remporté les prix Lipper 2018 suivants :

- Fonds canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur cinq ans dans la catégorie Actions principalement canadiennes.
- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur cinq ans dans la catégorie Actions canadiennes équilibrées.

Ces prix récompensent les meilleurs fonds de chaque catégorie, qui ont obtenu de façon constante de solides rendements corrigés du risque, par rapport à leurs pairs.

En outre, Phil Taller, leader de l'équipe de croissance Mackenzie, a été nommé Gestionnaire de fonds commun de placement de l'année 2018 par Investment Executive.

PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2018, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits, a mis en œuvre une nouvelle structure de tarification simplifiée et plus accessible et a fusionné des fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

Au cours de 2018, Mackenzie a lancé treize nouveaux FNB indiciaires traditionnels qui procurent une exposition aux marchés dans diverses catégories d'actifs. Ces FNB polyvalents peuvent être utilisés efficacement comme éléments constitutifs pour la répartition de l'actif, la composition de portefeuille et la planification des placements et ils élargissent l'éventail des choix à la disposition des investisseurs.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 28 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique lancés en 2016 et en 2017, et les 13 FNB indiciaires traditionnels lancés au cours du premier trimestre de 2018. Moins de trois ans après le lancement, l'actif géré des FNB de Mackenzie a dépassé 3,0 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2018 et a clos l'exercice à 2,9 G\$, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le neuvième rang en ce qui a trait à l'actif géré. Mackenzie occupe aussi le quatrième rang au sein du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 en ce qui a trait aux créations nettes, chiffrées à 1,8 G\$, ce qui comprend des investissements de 530 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En 2018, Mackenzie a lancé sept fonds communs de placement :

- Les portefeuilles de Fonds négociés en bourse (FNB) Mackenzie – ces cinq portefeuilles de fonds communs de placement constituent une solution unique qui permet d'accéder à une gamme complète de FNB actifs, de FNB à bêta stratégique et de FNB indiciaires traditionnels de Mackenzie. Cette nouvelle gamme rend maintenant les FNB plus accessibles aux conseillers et investisseurs canadiens.
- Le Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie – ce fonds, premier du genre pour les investisseurs de détail canadiens, a été créé en fonction du cadre de réglementation alternatif en ce qui a trait aux fonds communs conventionnels. Il propose aux investisseurs une solution à guichet unique qui leur permet de rehausser la stabilité du portefeuille en tirant parti d'une méthodologie raffinée de répartition du risque et il cherche à produire un rendement total positif sur un cycle de marché, en dépit des fluctuations. Le fonds est géré par

l'équipe de répartition de l'actif Mackenzie qui effectue une répartition holistique et dynamique en faisant appel à diverses stratégies non traditionnelles, notamment des stratégies de positions acheteur/vendeur sur actions, des stratégies alternatives de crédit et des stratégies macroéconomiques mondiales.

- Le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie a été lancé afin de mieux servir les investisseurs et les conseillers qui recherchent des solutions de placement centrées sur des thèmes de durabilité. Greenchip Financial agit à titre de sous-conseiller de ce fonds qui investit exclusivement dans des sociétés qui fournissent des produits et des services nécessaires pour passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables ainsi que pour accroître l'efficacité énergétique en général. Ce fonds vient étoffer l'offre de produits de placement éthiques lancée en 2017, soit le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie et le Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie.

En 2018, Mackenzie a également fusionné 13 fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits et de permettre aux investisseurs de s'orienter plus facilement dans celle-ci.

TARIFICATION SIMPLIFIÉE ET RÉDUCTIONS DE FRAIS

Mackenzie a respecté son engagement lié à la tarification envers les investisseurs en réduisant les frais et en simplifiant sa structure de tarification. Mackenzie est déterminée à offrir une tarification claire, uniforme et concurrentielle. Les initiatives mises en œuvre en 2018 comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a réduit les frais et mis en place une structure de frais des fonds communs de placement simplifiée et plus accessible. Pour les investisseurs dans les séries à honoraires, Mackenzie a éliminé les séries Patrimoine privé et a harmonisé les frais en vue d'offrir les mêmes honoraires de gestion et d'administration concurrentiels pour les comptes de toute taille. Pour les investisseurs dans les séries au détail où la rémunération du courtier est intégrée, Mackenzie a simplifié la tarification des séries Patrimoine privé de manière à aligner les honoraires de gestion et d'administration sur ceux de ses séries à honoraires. Mackenzie a également fait en sorte que les séries Patrimoine privé soient plus accessibles aux investisseurs, grâce à la réduction de l'exigence minimale d'admissibilité à 100 000 \$ par ménage (auparavant 250 000 \$).
- Mackenzie a réduit les honoraires de gestion de 14 FNB afin d'en améliorer la compétitivité et de mieux aligner la tarification des FNB sur la tarification au détail des fonds communs de placement.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeauté par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Comme il a été expliqué précédemment, à compter du 1er octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les produits gagnés dans le cadre de ces mandats ne sont plus comptabilisés dans les produits du secteur Mackenzie. Compte tenu de ces changements, le secteur Mackenzie comptabilisera dorénavant sa quote-part des charges de la fonction de gestion de placements, ce qui correspondra davantage au système interne de gestion de l'information financière. L'incidence de ces changements sur

le bénéfice du secteur n'est pas importante. Les résultats de la période précédente n'ont pas été retraités.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	169,9 \$	178,6 \$	177,4 \$	(4,9) %	(4,2) %
Honoraires d'administration	23,8	24,8	25,3	(4,0)	(5,9)
Honoraires de distribution	1,4	1,7	1,8	(17,6)	(22,2)
	195,1	205,1	204,5	(4,9)	(4,6)
Produits tirés des placements nets et autres produits	(3,1)	(1,1)	3,3	(181,8)	n.s.
	192,0	204,0	207,8	(5,9)	(7,6)
Charges					
Commissions	5,7	5,9	11,1	(3,4)	(48,6)
Commissions de suivi	64,0	67,3	64,6	(4,9)	(0,9)
Charges autres que les commissions	86,9	78,1	82,0	11,3	6,0
	156,6	151,3	157,7	3,5	(0,7)
Bénéfice avant intérêts et impôt	35,4 \$	52,7 \$	50,1 \$	(32,8) %	(29,3) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits			
Honoraires de gestion	701,4 \$	701,7 \$	- %
Honoraires d'administration	98,4	99,1	(0,7)
Honoraires de distribution	6,7	7,7	(13,0)
	806,5	808,5	(0,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	(1,9)	1,2	n.s.
	804,6	809,7	(0,6)
Charges			
Commissions	28,7	46,7	(38,5)
Commissions de suivi	262,4	253,3	3,6
Charges autres que les commissions	335,1	329,3	1,8
	626,2	629,3	(0,5)
Bénéfice avant intérêts et impôt	178,4 \$	180,4 \$	(1,1) %

d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 décembre 2018, ces séries représentaient un actif de 8,3 G\$, soit une augmentation de 19,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 169,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 7,5 M\$, ou 4,2 %, comparativement à 177,4 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à une diminution du taux moyen des honoraires de gestion, partiellement contrebalancée par une hausse de l'actif géré moyen de 2,5 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 104,3 points de base, comparativement à 111,6 points de base en 2017. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F et l'incidence des changements de tarification en 2018. Ces changements comprenaient le transfert des investisseurs admissibles aux séries Patrimoine privé, ainsi qu'une réduction des honoraires de gestion pour les fonds communs de placement et les FNB.

Les honoraires de gestion se sont établis à 701,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,3 M\$, comparativement à 701,7 M\$ pour l'exercice précédent. Comme il a été expliqué précédemment, les mandats de services-conseils exécutés pour IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie ont été exclus du secteur Mackenzie à compter du 1^{er} octobre 2017. Après l'ajustement pour exclure les honoraires provenant d'IG Gestion de patrimoine, les honoraires de gestion de la période précédente se sont établis à 686,3 M\$. L'augmentation nette des honoraires de gestion est attribuable à une augmentation du total de l'actif géré moyen de 8,6 %, contrebalancée en partie par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours

de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 106,5 points de base, comparativement à 113,2 points de base en 2017. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F et les changements de tarification mentionnés ci-dessus.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, en baisse de 1,5 M\$, ou 5,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires d'administration se sont élevés à 98,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,7 M\$, ou 0,7 %, comparativement à 99,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, en baisse de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 6,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en baisse de 1,0 M\$ par rapport à 7,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (3,1) M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 3,3 M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (1,9) M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 3,1 M\$ par rapport à 1,2 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 156,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 1,1 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 157,7 M\$ en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les charges se sont

établies à 626,2 M\$, soit une baisse de 3,1 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 629,3 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, par suite de l'adoption d'IFRS 15, les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 11,1 M\$ pour l'exercice précédent. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 28,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 46,7 M\$ en 2017. Après un ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges de l'exercice précédent se seraient élevées à 7,2 M\$ pour le trimestre et à 32,4 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 1,5 M\$ pour le trimestre et de 3,7 M\$ pour l'exercice en 2018.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 64,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,6 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 64,6 M\$ pour l'exercice précédent. Les commissions de suivi se sont établies à 262,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 9,1 M\$, ou 3,6 %, par rapport à 253,3 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018 découle de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée par un recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 46,6 et à 46,7 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, respectivement, comparativement à 47,1 et à 47,4 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, respectivement. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la

commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 86,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 4,9 M\$, ou 6,0 %, par rapport à 82,0 M\$ en 2017. Les charges autres que les commissions ont totalisé 335,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 5,8 M\$, ou 1,8 %, par rapport à 329,3 M\$ en 2017.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 192,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 12,0 M\$, ou 5,9 %, par rapport à 204,0 M\$ au troisième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 169,9 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 8,7 M\$, ou 4,9 %, par rapport à 178,6 M\$ au troisième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution :

- La moyenne de l'actif géré s'est établie à 64,6 G\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 4,3 % comparativement à 67,6 G\$ au trimestre précédent.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 104,3 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 104,9 points de base au troisième trimestre.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 4,0 % comparativement à 24,8 M\$ au troisième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de (3,1) M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à (1,1) M\$ au troisième trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 156,6 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,3 M\$, ou 3,5 %, par rapport à 151,3 M\$ au troisième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 5,9 M\$ pour le troisième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 64,0 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 3,3 M\$, ou 4,9 %, comparativement à 67,3 M\$ au troisième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 4,5 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, et une hausse du taux effectif des

commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 46,6 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 46,8 points de base au troisième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 86,9 M\$, comparativement à

78,1 M\$ au troisième trimestre. Cette hausse reflète le caractère saisonnier des charges et la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

L'investissement de la Société dans China AMC a été finalisé le 31 août 2017.

La Société a également investi des montants dans Personal Capital Corporation, Wealthsimple Financial Corporation et Portag3 Ventures LP.

Le tableau 17 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 2,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018 et a augmenté de 35,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 2017. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco pour toutes les périodes considérées et de China AMC à partir du troisième trimestre de 2017, ce dont il est question dans la rubrique intitulée

« Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 5,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,2 M\$ en 2017. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 17,1 M\$, comparativement à 9,7 M\$ en 2017.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 2,8 M\$ au quatrième trimestre de 2018 par rapport au trimestre correspondant de 2017 et il a augmenté de 2,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 34,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 5,2 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 5,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 3,8 M\$ au troisième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 2,7 M\$ au quatrième trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 17 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Produits tirés des honoraires	71,6 \$	74,1 \$	72,4 \$	(3,4) %	(1,1) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	5,3	3,8	0,2	39,5	n.s.
Quote-part du résultat des entreprises associées	34,6	39,8	36,9	(13,1)	(6,2)
	111,5	117,7	109,5	(5,3)	1,8
Charges					
Commissions	46,4	46,2	46,7	0,4	(0,6)
Charges autres que les commissions	22,5	21,7	19,5	3,7	15,4
	68,9	67,9	66,2	1,5	4,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	42,6 \$	49,8 \$	43,3 \$	(14,5) %	(1,6) %
<hr/>					
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits					
Produits tirés des honoraires			290,7 \$	269,7 \$	7,8 %
Produits tirés des placements nets et autres produits			17,1	9,7	76,3
Quote-part du résultat des entreprises associées			150,0	114,7	30,8
			457,8	394,1	16,2
Charges					
Commissions			184,2	183,4	0,4
Charges autres que les commissions			88,3	66,9	32,0
			272,5	250,3	8,9
Bénéfice avant intérêts et impôt			185,3 \$	143,8 \$	28,9 %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 15,6 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 16,5 G\$ au 31 décembre 2017.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 18.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 (note 2 des états financiers consolidés), les autres titres de placement disponibles à la vente de 19,9 M\$ ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net et la Société a choisi de classer les autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

INVESTISSEMENTS D'ENTREPRISE

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »).

Personal Capital Corporation est un conseiller en patrimoine en ligne de premier plan qui mène ses activités aux États-Unis. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 122,3 M\$ dans Personal Capital, incluant un montant de

25,0 M\$ (19,8 M\$ US) investi en 2017. La Société a effectué un investissement additionnel de 66,8 M\$ (50 M\$ US) en janvier 2019.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 34,1 M\$ dans Portag3, incluant un montant de 16,2 M\$ en 2018.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 135 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. La Société a investi des montants de 42,6 M\$ en 2017 et de 72,3 M\$ en 2018.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

TABLEAU 18 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o. \$	s.o. \$	215,0 \$	262,8 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19,6	19,9
	s.o.	s.o.	234,6	282,7
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	303,6	372,4	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	17,0	12,9	17,1	17,1
Fonds d'investissement exclusifs	78,5	74,6	79,6	79,9
	95,5	87,5	96,7	97,0
	399,1 \$	459,9 \$	331,3 \$	379,7 \$

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 19.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 49,6 % du total de l'actif au 31 décembre 2018, comparativement à 47,6 % au 31 décembre 2017.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2018, un passif correspondant de 7,4 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,6 G\$ au 31 décembre 2017.

Des prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. En conséquence, une tranche de 282,6 M\$ des prêts de 286,7 M\$ classés comme étant détenus à des fins de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net ont été reclassés en tant que prêts évalués au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés se chiffraient à 363,9 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 286,7 M\$ au 31 décembre 2017.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,8 G\$, dont une tranche de 2,5 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation

commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit :

- i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires;
- ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur;
- iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2018, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 531,3 M\$, comparativement à 1 031,8 M\$ en 2017. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

TABLEAU 19 : PRÊTS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Coût amorti	7 734,5 \$	7 564,0 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
À la juste valeur par le biais du résultat net	4,3	286,7
	7 738,0 \$	7 849,9 \$

PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 décembre 2018, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 2017, est présentée dans le tableau 20.

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 906,0 milliards de yuans (180,0 G\$) au 30 juin 2018, soit une hausse de 4,2 % (hausse en dollars canadiens de 7,2 %) par rapport à 869,6 milliards de yuans (167,9 G\$) au 31 décembre 2017.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est présentée dans le tableau 20.

TABLEAU 20 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018			31 DÉCEMBRE 2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Valeur comptable au début						
Données présentées antérieurement	903,1 \$	647,9 \$	1 551,0 \$	888,9 \$	– \$	888,9 \$
Changement de méthode comptable (IFRS 15)	(1,7)	–	(1,7)	–	–	–
	901,4	647,9	1 549,3	888,9	–	888,9
Investissement additionnel	–	–	–	–	638,3	638,3
Dividendes reçus	(61,8)	(12,2)	(74,0)	(58,3)	(10,8)	(69,1)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	121,0	29,0	150,0	105,7	9,0	114,7
Provision au titre de la restructuration de l'entreprise associée	–	–	–	(5,1)	–	(5,1)
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	(14,0)	–	(14,0)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7,2	18,8	26,0	(14,1)	11,4	(2,7)
Valeur comptable à la fin	967,8 \$	683,5 \$	1 651,3 \$	903,1 \$	647,9 \$	1 551,0 \$

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 650,2 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 966,8 M\$ au 31 décembre 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,4 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2017, comme l'illustre le tableau 21.

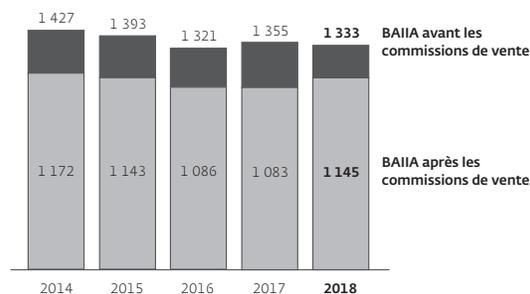
Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 366,1 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 791,3 M\$ au 31 décembre 2017 (se reporter au tableau 22). La diminution du fonds de roulement est attribuable au rachat anticipé de débetures d'un montant de 375 M\$, en partie contrebalancé par l'émission de débetures d'un montant total de 200 M\$. La diminution découle également de l'adoption d'IFRS 9 qui comprend le reclassement dans les actifs à long terme de certains prêts qui étaient comptabilisés dans les actifs à court-terme.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

Bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA ajusté)

Pour les exercices (en M\$)



BAIIA avant et après les commissions de vente :

2014 exclut une charge liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge liée à la restructuration et autres charges.

2015 exclut une charge liée à la restructuration et autres charges.

2017 exclut les charges liées à la restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part de la provision au titre des charges exceptionnelles et de la restructuration de Great-West Lifeco Inc.

2018 exclut les charges liées à la restructuration et autres charges et la prime versée au rachat anticipé de débetures.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 1 333,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 1 354,5 M\$ en 2017.

TABLEAU 21 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2018	2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4 \$	3,3 \$
Fonds de clients déposés	546,8	489,6
Débiteurs et autres montants à recevoir	8,8	0,8
Prêts	21,3	21,7
Total de l'actif	579,3 \$	515,4 \$
Passif et capitaux propres		
Passif lié aux dépôts	568,8 \$	505,0 \$
Autres passifs	0,5	0,5
Capitaux propres	10,0	9,9
Total du passif et des capitaux propres	579,3 \$	515,4 \$

TABLEAU 22 : FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2018	2017
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	650,2 \$	966,8 \$
Fonds de clients déposés	546,8	489,6
Débiteurs et autres actifs	311,9	373,1
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 280,1	1 465,9
	2 789,0	3 295,4
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créiteurs	644,7	657,7
Dépôts et certificats	562,4	496,4
Tranche courante des passifs à long terme	1 215,8	1 350,0
	2 422,9	2 504,1
Fonds de roulement	366,1 \$	791,3 \$

Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 1 144,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 1 082,9 M\$ en 2017. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 23, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. En 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 316,6 M\$, comparativement à une augmentation de 355,8 M\$ en 2017.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2018, comparativement à 2017, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

TABLEAU 23 : FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986,1 \$	784,6 \$	25,7 %
Impôt sur le résultat payé	(132,6)	(165,2)	19,7
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(68,3)	52,7	n.s.
	785,2	672,1	16,8
Activités de financement	(1 131,8)	185,0	n.s.
Activités d'investissement	30,0	(501,3)	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(316,6)	355,8	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	966,8	611,0	58,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	650,2 \$	966,8 \$	(32,7) %

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de ventes inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La réintégration d'ajustements exceptionnels en 2018, qui comprennent les provisions au titre de la restructuration et autres, et, en 2017, qui comprennent un ajustement lié au régime de retraite et des provisions au titre de la restructuration et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par rapport à 2017 avaient trait à ce qui suit :

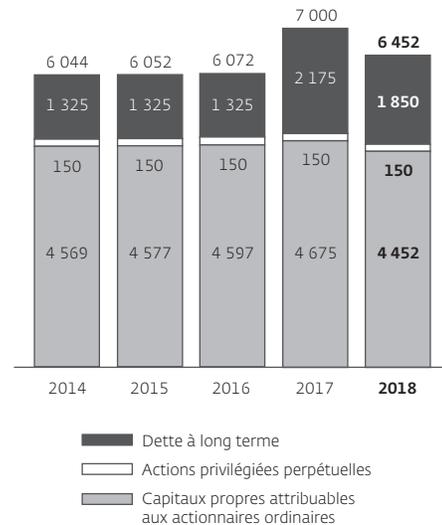
- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 771,7 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 034,4 M\$ en 2018, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 479,5 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 596,7 M\$ en 2017.
- Le paiement de débentures de 525,0 M\$ en 2018, qui comprenait des débentures de 150,0 M\$ au premier trimestre et des débentures de 375 M\$ au troisième trimestre.
- L'émission de débentures de 200,0 M\$ en 2018, comparativement à l'émission de débentures de 850,0 M\$ en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 8,8 M\$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 541,8 M\$ en 2018, comparativement à 541,3 M\$ en 2017.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par rapport à 2017 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 154,5 M\$ et le produit de 93,5 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2018, comparativement à 196,6 M\$ et à 62,2 M\$, respectivement, en 2017.
- Une augmentation des prêts de 1 748,4 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 1 895,6 M\$ en 2018, comparativement à 2 630,2 M\$ et à 2 768,8 M\$, respectivement, en 2017, principalement liée aux prêts

Capital

Au 31 décembre (en M\$)



hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 49,1 M\$ en 2018, comparativement à 49,5 M\$ en 2017.
- Le versement final relatif à l'investissement de 439,3 M\$ dans China AMC en 2017.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,4 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 7,0 G\$ au 31 décembre 2017. Cette réduction des capitaux propres en 2018 était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. La diminution nette de 325,0 M\$ de la dette à long terme découlait des éléments suivants :

- L'arrivée à échéance des débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ de la Société qui ont été remboursées le 7 mars 2018.
- L'émission, le 11 juillet 2018, de débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Ce

placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant de 375 M\$.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2018, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017.

En 2018, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,8 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 541,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société

TABLEAU 24 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372,4 \$	372,4 \$	s.o. \$	s.o. \$
– Disponibles à la vente	s.o.	s.o.	282,7	282,7
– À la juste valeur par le biais du résultat net	87,5	87,5	97,0	97,0
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	4,3	4,3	286,7	286,7
Instruments financiers dérivés	16,4	16,4	35,7	35,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	7 733,7	7 785,5	7 563,2	7 675,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	29,0	29,0	28,4	28,4
Autres passifs financiers	8,2	8,2	9,3	9,3
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	568,8	569,0	505,0	505,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 370,2	7 436,9	7 596,0	7 657,8
Dette à long terme	1 850,0	2 050,3	2 175,0	2 470,2

de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 24 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les crédeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débeture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources

humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du vice-président exécutif, Bureau de l'exécution de la stratégie. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour

le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution.
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques.
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme la Division de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. La Division de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. La Division de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la

prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment

à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2018 et de 2017, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer et de cibler des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires, y compris le lancement au quatrième trimestre de 2017 d'une nouvelle gamme de produits hypothécaires résidentiels par l'entremise de nos partenaires à la Banque Nationale, qui vient compléter nos offres actuelles en matière de prêts hypothécaires;
- émis des débentures à 3,44 % sur dix ans d'un principal de 400 M\$ et des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en janvier 2017. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie importante de l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC en 2017 et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise;
- émis des débentures à 4,115 % sur 30 ans d'un principal de 250 M\$ en décembre 2017;
- a remboursé des débentures à 6,58 % d'un principal de 150 M\$ en mars 2018;
- a émis des débentures à 4,174 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en juillet 2018. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le rachat anticipé en août de la totalité de ses débentures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 25.

TABLEAU 25 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 DÉCEMBRE 2018 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	8,2 \$	20,6 \$	0,2 \$	29,0 \$
Dépôts et certificats	555,0	7,4	5,0	1,4	568,8
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 207,6	6 135,3	27,3	7 370,2
Dettes à long terme	–	–	–	1 850,0	1 850,0
Contrats de location simple ¹	–	28,0	67,5	31,8	127,3
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	25,6	–	–	25,6
Total des obligations contractuelles	555,0 \$	1 276,8 \$	6 228,4 \$	1 910,7 \$	9 970,9 \$

1. Comprend les paiements de loyer minimaux futurs liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de loyer sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2019 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

L'échéancier de la dette à long terme de 1 850,0 M\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

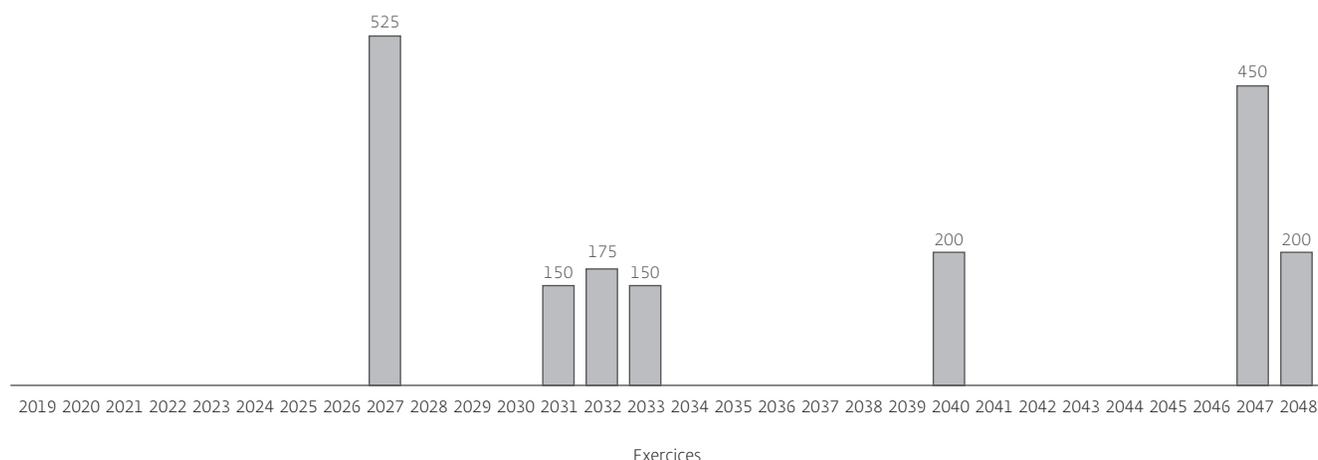
En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2018, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Les marges de crédit au 31 décembre 2018 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie

à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. La Société a versé des cotisations de 40,4 M\$ en 2018 (2017 – 37,8 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations additionnelles d'environ 25,6 M\$ en 2019. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 650,2 M\$ (2017 – 966,8 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 81,8 M\$ (2017 – 88,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 568,4 M\$ (2017 – 878,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 103,5 M\$ (2017 – 239,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 76,2 M\$ (2017 – 252,6 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 364,3 M\$ (2017 – 351,4 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$ (2017 – 35,0 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (2017 – 7,8 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,3 G\$ (2017 – 7,5 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 363,9 M\$ (2017 – 286,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 25,6 M\$ (2017 – 26,0 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,2 G\$ (2017 – 4,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (2017 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 74,1 M\$ (2017 – 69,7 M\$) et à 35,6 M\$ (2017 – 42,4 M\$), respectivement, au 31 décembre 2018. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 8,3 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2018 (2017 – 16,4 %).

Au 31 décembre 2018, une proportion de 61,5 % (2017 – 65,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,3 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2017. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, inchangée par rapport au 31 décembre 2017, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles

de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 19,4 M\$ (2017 – 33,8 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 décembre 2018 (2017 – 1,2 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2018. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

Se référer aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2018, ce swap avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,9 G\$ (31 décembre 2017 – 1,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 11,0 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 4,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ (31 décembre 2017 – 1,9 G\$). Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative nette de 6,1 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 0,4 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,6 G\$ (31 décembre 2017 – 3,1 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,8 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 0,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 249,9 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 137,0 M\$).

Au 31 décembre 2018, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,5 M\$ (31 décembre 2017 – une diminution de 0,9 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 459,9 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 379,7 M\$), comme l'illustre le tableau 18.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces deux investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 39,9 M\$ (44,0 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat de China AMC d'environ 1,4 M\$ (1,5 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les

TABLEAU 26 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 DÉCEMBRE 2018	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,3 %	0,7 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	6,5	6,5
Autres titres à revenu fixe	27,4	26,9
Actions canadiennes	22,3	22,5
Actions étrangères	40,6	40,6
Biens immeubles	2,9	2,8
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	60,0 %	59,4 %
Dollars américains	25,8	25,4
Autres	14,2	15,2
	100,0 %	100,0 %

taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéficiaire et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, de la Division de GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de

gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y

compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties

à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président principal et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce

que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT ET COMMISSIONS INTÉGRÉES DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 21 juin 2018, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié un avis demandant les commentaires du public sur des modifications proposées visant à améliorer la relation client-personne inscrite (les « réformes axées sur le client »). Les réformes axées sur le client comprennent des projets de réglementation en vertu desquels, s'ils étaient mis en œuvre, les personnes inscrites seraient tenues :

- de traiter tous les conflits d'intérêts au mieux des intérêts du client;
- de donner préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance des placements;
- de s'employer à clarifier ce à quoi les clients devraient s'attendre de leur part.

Les propositions se rapportant à la nécessité de bien connaître son client et de bien connaître ses produits ont été élaborées pour soutenir ces dispositions. Elles visent aussi à offrir plus de précisions à l'égard de l'information qui doit être recueillie à

propos d'un client et à accroître la rigueur et la transparence entourant les produits et les services que les personnes inscrites offrent à leurs clients. L'avis précise aussi que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick ne poursuivront pas leur démarche menant à l'adoption d'une norme réglementaire générale d'agir au mieux des intérêts du client, rejoignant ainsi le processus suivi par tous les autres membres des ACVM.

Le 13 septembre 2018, les ACVM ont publié un avis demandant les commentaires du public sur des modifications proposées qui, si elles étaient mises en œuvre, interdiraient toutes les formes d'options d'achat avec frais d'acquisition différés, y compris les options de frais d'acquisition réduits, ainsi que les commissions connexes versées au moment de la souscription (les « propositions à l'égard des commissions intégrées »). Les propositions à l'égard des commissions intégrées précisent que les commissions intégrées, comme les commissions de suivi, demeureront permises, sous réserve des règlements et des directives améliorés liés à l'atténuation des conflits d'intérêts présentés dans les réformes axées sur le client. En 2017, IG Gestion de patrimoine a fait figure de chef de file au sein du secteur en éliminant l'option d'achat avec frais d'acquisition différés à l'égard de ses produits.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces récentes propositions réglementaires, qui permettent le recours à différents modèles d'exploitation, y compris la vente ou la recommandation de produits exclusifs par des cabinets inscrits. Les filiales en exploitation de la Société financière IGM ont présenté des lettres d'observations à l'égard des réformes axées sur le client et des propositions à l'égard des commissions intégrées. La Société et ses filiales poursuivront activement leurs échanges et leur engagement auprès des autorités de réglementation à l'égard de chacune de ces questions.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres

facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 27 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

TABLEAU 27 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	9,2 %	8,4 %
Mackenzie	17,1 %	14,8 %
Counsel	19,2 %	16,7 %

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers

externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque de pertes financières ou de dommages à la réputation découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, la diversité et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance

de la gestion des risques, notamment les risques environnementaux et sociaux.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure

Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, et comprend la présentation de rapports sur nos émissions et nos cibles. Dans le cadre du sondage de 2018, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques. Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de la gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. L'information contenue dans ces rapports ne fait pas partie du présent document. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande de renseignements des investisseurs à l'égard des risques et des occasions liés au climat. Nous évaluons actuellement les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

PERSPECTIVES

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,5 billions de dollars au 31 décembre 2017. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,0 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2017, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement chiffré à 143 G\$ au 31 décembre 2018, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont

atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 45 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2018.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 74 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 74 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2018. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie

et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'adoption de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après.

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
Les placements dans des fonds communs de placement exclusifs et les investissements d'entreprise classés comme étant disponibles à la vente donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur les titres qui sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les états consolidés du résultat net. La direction examine régulièrement les titres classés comme disponibles à la vente pour déterminer s'il existe une indication objective d'une perte de valeur. La Société tient compte de facteurs tels que la nature du placement et le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût.

Une modification importante dans cette évaluation pourrait se traduire par la constatation dans le bénéfice net de pertes latentes. En 2018, la Société a évalué les titres disponibles à la vente et a établi que ces titres n'avaient pas subi de dépréciation.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 10 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application des multiples de capitalisation aux paramètres financiers et opérationnels fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 31 mars 2018 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant

et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2018, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de

retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les Autres éléments du résultat global.

En 2018, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a souffert de la conjoncture défavorable. Le rendement des obligations de sociétés a augmenté en 2018, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées relatif au régime de retraite à prestations définies au 31 décembre 2018 était de 3,90 %, comparativement à 3,60 % au 31 décembre 2017. L'actif du régime de retraite a diminué pour atteindre 407,4 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 417,7 M\$ au 31 décembre 2017. La baisse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché de (17,8) M\$; ce montant comprend des produits d'intérêts de 15,2 M\$ calculés en fonction du taux d'actualisation, qui ont été constatés comme une réduction des charges au titre du régime de retraite, et des pertes actuarielles de 33,0 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les actifs du régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société ont aussi augmenté en raison du versement, par la Société, de cotisations de 40,4 M\$ (2017 – 37,8 M\$) au régime de retraite. La hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des gains actuariels de 15,2 M\$ qui ont été constatés dans les Autres éléments du résultat global. Les hypothèses démographiques et les ajustements liés aux résultats techniques ont été révisés, ce qui a entraîné des pertes actuarielles nettes de 14,4 M\$. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 496,7 M\$

au 31 décembre 2018, comparativement à 493,6 M\$ au 31 décembre 2017. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 89,3 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 75,9 M\$ à la fin de 2017. Le passif au titre des prestations constituées relativement au RRSD non capitalisé et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffré à 62,1 M\$ et à 37,7 M\$, respectivement, au 31 décembre 2018, comparativement à 63,1 M\$ et à 45,4 M\$ en 2017.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2018 entraînerait une variation de 22,8 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 21,1 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,7 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 13 des états financiers consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des

bénéfices non distribués d'ouverture de 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative au premier trimestre de 2018.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

TABLEAU 28 : INCIDENCE D'IFRS 9 ET D'IFRS 15 SUR LE BILAN

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2017		AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	AU CLASSEMENT	À L'ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286,7	(282,6)	-	4,1	Juste valeur par le biais du résultat net
	Prêts et créances	7 563,2	282,6	49,7	7 895,5	Coût amorti
		7 849,9	-	49,7	7 899,6	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282,7	(19,9)	-	262,8	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net	97,0	19,9	-	116,9	Juste valeur par le biais du résultat net
Participation dans des entreprises associées ²		1 551,0	-	(1,7)	1 549,3	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767,3	-	(703,5)	63,8	
			-	(655,5)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8,0	-	6,9	14,9	
Impôt sur le résultat différé ^{1,2}		463,9	-	(182,4)	281,5	
Bénéfices non distribués ^{1,2}		3 100,8	-	(480,0)	2 620,8	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71,1)	-	-	(71,1)	
			-	(655,5)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 8 des états financiers consolidés). L'incidence de l'application d'IFRS 15 par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements de loyer pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition.

La Société prévoit utiliser la méthode de l'application rétrospective modifiée au moment de la transition sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société comptabilisera l'effet cumulatif de la première application initiale d'IFRS 16 comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. La Société comptabilisera une obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal du loyer au 1^{er} janvier 2019 et un actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début, mais actualisé au à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. La Société appliquera les mesures de simplification transitoires suivantes au moment de la transition :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Comptabiliser les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- S'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application

en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La Société finalise actuellement son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16, qui sera présentée au premier trimestre de 2019. L'estimation provisoire de l'incidence se présente comme suit :

- La comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation lié aux contrats de location d'environ 103 M\$ et d'un passif correspondant de 113 M\$ au 1^{er} janvier 2019.
- La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.
- Ce changement donnera lieu à une augmentation du BAIIA avant les commissions de vente, étant donné que la charge locative, qui était auparavant comptabilisée à titre de charges autres que les commissions, sera remplacée par la charge d'intérêts sur l'obligation locative et l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le BAIIA avant les commissions de vente s'est établi à 1 333 M\$. Si IFRS 16 avait été adoptée pour 2018, le BAIIA estimé se serait élevé à approximativement 1 358 M\$. L'incidence sur le bénéfice net devrait être négligeable.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée,

résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2018, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière

de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2018, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et sont comptabilisées à la juste valeur, comme il est décrit plus loin.

- En 2018 et en 2017, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 62,6 M\$ (2017 – 77,1 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2017 – 17,8 M\$) et a versé un montant de 25,4 M\$ (2017 – 24,2 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2017 – 76,0 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2018, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société pour un montant totalisant 61,4 M\$, comparativement à 136,5 M\$ en 2017.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des

transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2018 et le 29 décembre 2017, la Société a acquis des actions d'une telle société et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers consolidés de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2018, il y avait 240 885 317 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2018, il y avait 9 701 894 options sur actions en cours; de ce nombre, 4 742 050 pouvaient être exercées. Au 5 février 2019, il y avait 240 911 067 actions ordinaires en circulation et 9 676 144 options sur actions en cours, dont 4 716 300 pouvaient être exercées.

Au 5 février 2019, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 décembre 2018.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	94
Rapport de l'auditeur indépendant	95
États consolidés du résultat net	97
États consolidés du résultat global	98
Bilans consolidés	99
États consolidés des variations des capitaux propres	100
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	101
Notes annexes	102
Note 1 Information sur la Société	102
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	102
Note 3 Charges autres que les commissions	109
Note 4 Autres titres de placement	110
Note 5 Prêts	111
Note 6 Titrisations	111
Note 7 Autres actifs	112
Note 8 Participation dans des entreprises associées	113
Note 9 Commissions de vente inscrites à l'actif	114
Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles	115
Note 11 Dépôts et certificats	116
Note 12 Autres passifs	116
Note 13 Avantages du personnel	117
Note 14 Impôt sur le résultat	121
Note 15 Dette à long terme	122
Note 16 Capital social	123
Note 17 Gestion du capital	123
Note 18 Paiements fondés sur des actions	124
Note 19 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	126
Note 20 Gestion des risques	127
Note 21 Instruments financiers dérivés	130
Note 22 Juste valeur des instruments financiers	131
Note 23 Bénéfice par action ordinaire	134
Note 24 Passifs éventuels, engagements et garanties	135
Note 25 Transactions entre parties liées	135
Note 26 Information sectorielle	136

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de l'information présentée. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes correspondantes.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. Les contrôles internes font également l'objet de révisions et d'évaluations approfondies menées par l'auditeur interne et sont également soumis à l'examen minutieux des auditeurs externes.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs externes en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, il a formulé son opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs externes peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions.

Le président et chef de la direction,



Jeffrey R. Carney

*Le vice-président exécutif et
chef des services financiers,*



Luke Gould

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT *(suite)*

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Haik (Haig) Vanlian.

 **Deloitte** S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Manitoba

Le 8 février 2019

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2018	2017
Produits		
Honoraires de gestion	2 239 182 \$	2 180 964 \$
Honoraires d'administration	427 093	439 700
Honoraires de distribution	370 906	385 069
Produits tirés des placements nets et autres produits	61 928	52 603
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	149 962	95 674
	3 249 071	3 154 010
Charges		
Commissions	1 098 643	1 142 567
Charges autres que les commissions (note 3)	1 043 482	1 112 634
Charges d'intérêts (note 15)	120 859	114 157
	2 262 984	2 369 358
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986 087	784 652
Impôt sur le résultat (note 14)	209 919	173 887
Bénéfice net	776 168	610 765
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767 318 \$	601 915 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 23)		
– De base	3,19 \$	2,50 \$
– Dilué	3,18 \$	2,50 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
Bénéfice net	776 168 \$	610 765 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (2 835) \$</i>	18 166	s.o.
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 6 117 \$ et de 7 992 \$</i>	(16 523)	(21 616)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	5 035	14 235
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net		
Titres de placement disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (4 401) \$</i>	s.o.	31 119
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 249 \$</i>	s.o.	(685)
	s.o.	30 434
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (412) \$ et de (2 459) \$</i>	18 637	(11 741)
	25 315	11 312
Total du bénéfice global	801 483 \$	622 077 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	650 228 \$	966 843 \$
Autres titres de placement (note 4)	459 911	379 696
Fonds de clients déposés	546 787	489 626
Débiteurs et autres montants à recevoir	319 609	305 062
Impôt sur le résultat à recouvrer	9 316	33 928
Prêts (note 5)	7 738 031	7 849 873
Instruments financiers dérivés (note 21)	16 364	35 692
Autres actifs (note 7)	46 531	64 558
Participation dans des entreprises associées (note 8)	1 651 304	1 551 013
Immobilisations	138 647	150 468
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 9)	105 044	767 315
Impôt sur le résultat différé (note 14)	75 607	60 661
Immobilisations incorporelles (note 10)	1 191 068	1 184 451
Goodwill (note 10)	2 660 267	2 660 267
	15 608 714 \$	16 499 453 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	397 379 \$	406 821 \$
Impôt sur le résultat à payer	51 894	8 018
Instruments financiers dérivés (note 21)	28 990	28 444
Dépôts et certificats (note 11)	568 799	504 996
Autres passifs (note 12)	444 173	491 280
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	7 370 193	7 596 028
Impôt sur le résultat différé (note 14)	295 719	463 862
Dettes à long terme (note 15)	1 850 000	2 175 000
	11 007 147	11 674 449
Capitaux propres		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 611 263	1 602 726
Surplus d'apport	45 536	42 633
Bénéfices non distribués	2 840 566	3 100 775
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(45 798)	(71 130)
	4 601 567	4 825 004
	15 608 714 \$	16 499 453 \$

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 8 février 2019.



Jeffrey R. Carney
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)



John McCallum
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 19)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 16)	ACTIONS ORDINAIRES (note 16)	SURPLUS D'APPORT			
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
2018						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$
Changement de méthode comptable (note 2)						
IFRS 9	-	-	-	36 334	17	36 351
IFRS 15	-	-	-	(516 312)	-	(516 312)
Données retraitées	150 000	1 602 726	42 633	2 620 797	(71 113)	4 345 043
Bénéfice net	-	-	-	776 168	-	776 168
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	25 315	25 315
Total du bénéfice global	-	-	-	776 168	25 315	801 483
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	8 537	-	-	-	8 537
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 687	-	-	3 687
Exercées	-	-	(784)	-	-	(784)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 883)	-	(541 883)
Autres produits	-	-	-	(5 666)	-	(5 666)
Solde à la fin	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 840 566 \$	(45 798) \$	4 601 567 \$
2017						
Solde au début	150 000 \$	1 597 208 \$	39 552 \$	3 042 442 \$	(82 442) \$	4 746 760 \$
Bénéfice net	-	-	-	610 765	-	610 765
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	11 312	11 312
Total du bénéfice global	-	-	-	610 765	11 312	622 077
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	5 518	-	-	-	5 518
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 529	-	-	3 529
Exercées	-	-	(448)	-	-	(448)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 367)	-	(541 367)
Autres produits	-	-	-	(2 215)	-	(2 215)
Solde à la fin	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

2018

2017

Activités d'exploitation

Bénéfice avant impôt sur le résultat	986 087 \$	784 652 \$
Impôt sur le résultat payé	(132 611)	(165 243)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	14 462	230 874
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(55 685)	(271 581)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	56 065	55 767
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(77 190)	(32 587)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(18 428)	(11 165)
Modification du régime de retraite	-	(50 381)
Réduction de valeur des immobilisations incorporelles	-	92 352
Provisions au titre de la restructuration et autres	22 758	107 566
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	51 626	(25 085)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	847 084	715 169
Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration	(61 931)	(43 070)
	785 153	672 099

Activités de financement

Diminution nette des dépôts et des certificats	(1 248)	(2 758)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 771 735	2 479 511
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(2 034 429)	(2 596 725)
Émission de débentures	200 000	850 000
Remboursement de débentures	(525 000)	-
Émission d'actions ordinaires	7 753	5 071
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(541 759)	(541 282)
	(1 131 798)	184 967

Activités d'investissement

Achat d'autres placements	(154 463)	(196 568)
Produit de la vente d'autres placements	93 498	62 196
Augmentation des prêts	(1 748 387)	(2 630 232)
Remboursement des prêts et autres	1 895 648	2 768 775
Entrées d'immobilisations, montant net	(7 117)	(16 549)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(49 149)	(49 533)
Investissement dans China Asset Management Co., Ltd.	-	(439 344)
	30 030	(501 255)

(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(316 615)	355 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	966 843	611 032

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin 650 228 \$ 966 843 \$

Trésorerie	81 799 \$	88 354 \$
Équivalents de trésorerie	568 429	878 489
	650 228 \$	966 843 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	296 793 \$	281 159 \$
Intérêts versés	290 510 \$	235 319 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTES ANNEXES

31 décembre 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 14 et 22.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) et dans China Asset Management Co., Ltd. (China AMC) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») (suite)

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 8). L'incidence de l'application d'IFRS 15 par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 ») (suite)

L'incidence des changements de méthodes comptables sur le bilan consolidé se présente comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2017		AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT	ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286 682	(282 572)	–	4 110	Juste valeur par le biais du résultat net
	Prêts et créances	7 563 191	282 572	49 729	7 895 492	Coût amorti
		7 849 873	–	49 729	7 899 602	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282 756	(19 931)	–	262 825	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net	96 940	19 931	–	116 871	Juste valeur par le biais du résultat net
Participation dans des entreprises associées ²		1 551 013	–	(1 728)	1 549 285	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767 315	–	(703 494)	63 821	
			–	(655 493)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8 018	–	6 880	14 898	
Impôt sur le résultat différé ^{1,2}		463 862	–	(182 412)	281 450	
Bénéfices non distribués ^{1,2}		3 100 775	(17)	(479 961)	2 620 797	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71 130)	17	–	(71 113)	
			–	(655 493)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. La contrepartie est recouvrée dans un court laps de temps à partir de la date de comptabilisation des produits des services connexes. Le montant global des créances liées à ces services au 31 décembre 2018 s'est établi à 66,0 M\$ (2017 – 83,4 M\$).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers et de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs ou si un choix irrévocable en ce sens est fait à l'égard d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

PRÊTS

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

DÉCOMPTABILISATION

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

COMMISSIONS DE VENTE

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à l'égard des ventes de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constatées au coût de 370,4 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368,3 M\$), moins l'amortissement cumulé de 231,8 M\$ (2017 – 217,8 M\$). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une dépréciation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement et du régime d'unités d'actions différés. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

PROVISIONS

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (note 20). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global et par la suite comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

La Société a reclassé certains chiffres correspondants dans ses tableaux des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré, ce qui a donné lieu au reclassement de flux de trésorerie de périodes précédentes de 14,4 M\$ des activités d'exploitation aux activités de financement et de flux de trésorerie négatifs de 29,0 M\$ des activités d'exploitation aux activités d'investissement. Ces reclassements étaient destinés à fournir des détails additionnels sur la nature des flux de trésorerie de la Société et n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements de loyer pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent toutes deux l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition.

La Société prévoit utiliser la méthode de l'application rétrospective modifiée au moment de la transition sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société comptabilisera l'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. La Société comptabilisera une obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal du loyer au 1^{er} janvier 2019 et un actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début, mais actualisé au à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. La Société appliquera les mesures de simplification transitoires suivantes au moment de la transition :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Comptabiliser les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- S'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite des contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La Société finalise actuellement son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16 qui sera présentée au premier trimestre de 2019. L'estimation provisoire de l'incidence comprend la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation lié aux contrats de location d'environ 103 M\$ et d'un passif correspondant de 113 M\$. La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2018	2017
Salaires et avantages du personnel	481 116 \$	414 808 \$
Charges de restructuration et autres charges	22 758	190 550
Charges locatives	56 816	56 140
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	56 065	55 767
Autres	426 727	395 369
	1 043 482 \$	1 112 634 \$

En 2018, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 22,7 M\$ découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

En 2017, la Société a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Société, ce qui a donné lieu des charges de restructuration et autres charges de 190,6 M\$. En outre, la Société avait réévalué ses obligations au titre du régime de retraite et a comptabilisé une réduction de 50,4 M\$ à l'égard de la charge au titre des salaires et avantages du personnel.

NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	2018		2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o.	s.o.	215 050 \$	262 825 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19 601	19 931
	s.o.	s.o.	234 651	282 756
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	303 619 \$	372 396 \$	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	16 976	12 915	17 115	17 062
Fonds d'investissement exclusifs	78 504	74 600	79 575	79 878
	95 480	87 515	96 690	96 940
	399 099 \$	459 911 \$	331 341 \$	379 696 \$

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP (« Portag3 »).

Personal Capital est un conseiller en patrimoine en ligne qui est constitué en société par actions et qui mène ses activités aux États-Unis. WealthSimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Wealthsimple et Portag3 sont tous deux sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

En 2018, la Société a affecté un montant de 88,6 M\$ dans les investissements d'entreprise, dont un investissement de 72,3 M\$ lié à Wealthsimple, ce qui comprenait la conversion en capitaux propres d'un prêt de 15,0 M\$ lié à Wealthsimple (note 7). En 2017, la Société a affecté un montant de 73,4 M\$, notamment un investissement de 25,0 M\$ lié à Personal Capital et un investissement de 42,6 M\$ lié à Wealthsimple.

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui augmenté son bloc de droits de vote à plus de 20 %. La Société évalue actuellement l'incidence de cet investissement additionnel sur sa comptabilisation de Personal Capital.

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,3 G\$ (2017 – 149,8 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Les investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus au moment de la souscription de tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2018, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 11,2 M\$ (2017 – 14,2 M\$), de titres de capitaux propres de 33,8 M\$ (2017 – 48,6 M\$) et de titres à revenu fixe de 3,0 M\$ (2017 – 17,3 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2018	TOTAL 2017
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 268 830 \$	6 455 770 \$	9 929 \$	7 734 529 \$	7 563 997 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				801	806
				7 733 728	7 563 191
À la juste valeur par le biais du résultat net				4 303	286 682
				7 738 031 \$	7 849 873 \$

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :

Solde au début	806 \$	722 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements	(326)	(612)
Pertes de crédit attendues	321	696
Solde à la fin	801 \$	806 \$

Au 31 décembre 2018, les prêts douteux totalisaient 3 271 \$ (2017 – 2 842 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 213,9 M\$ (2017 – 210,8 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 165,2 M\$ (2017 – 138,0 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,5 M\$ (2017 – 7,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 13,6 M\$ (2017 – montant négatif de 31,3 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	NET
2018			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 246 668 \$	4 250 641 \$	(3 973) \$
PCAA commandité par des banques	3 102 498	3 119 552	(17 054)
Total	7 349 166 \$	7 370 193 \$	(21 027) \$
Juste valeur	7 405 170 \$	7 436 873 \$	(31 703) \$
2017			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 461 926 \$	4 470 908 \$	(8 982) \$
PCAA commandité par des banques	3 076 083	3 125 120	(49 037)
Total	7 538 009 \$	7 596 028 \$	(58 019) \$
Juste valeur	7 649 591 \$	7 657 761 \$	(8 170) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2018	2017
Charges différées et payées d'avance	45 461 \$	47 962 \$
Autres produits	1 070	16 596
	46 531 \$	64 558 \$

Au 31 décembre 2017, les autres actifs comprenaient un prêt de 15,0 M\$ qui a été accordé à Wealthsimple. En 2018, la Société a converti le prêt de 15,0 M\$ en capitaux propres (note 4).

D'autres actifs totalisant 18,9 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 19,8 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2018			2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Solde au début						
Données présentées antérieurement	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$	888 851 \$	– \$	888 851 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(1 728)	–	(1 728)	–	–	–
	901 405	647 880	1 549 285	888 851	–	888 851
Investissement additionnel	–	–	–	–	638 349	638 349
Dividendes reçus	(61 831)	(12 156)	(73 987)	(58 334)	(10 770)	(69 104)
Quote-part :						
Du bénéfice	120 966	28 996	149 962	105 730	9 042	114 772
De la provision des entreprises associées	–	–	–	(5 098)	–	(5 098)
Des charges exceptionnelles des entreprises associées	–	–	–	(14 000)	–	(14 000)
Des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7 289	18 755	26 044	(14 016)	11 259	(2 757)
Solde à la fin	967 829 \$	683 475 \$	1 651 304 \$	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2018, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (2017 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2017 – 4,0 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans états consolidés du résultat net.

En 2017, Lifeco a établi une provision au titre de la restructuration et a comptabilisé des charges liées à l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la vente imminente d'un placement en actions. La quote-part de la provision au titre de la restructuration après impôt et celle des charges exceptionnelles de la Société se sont établies à 5,1 M\$ et à 14,0 M\$, respectivement.

La juste valeur de la participation de la Société dans Lifeco totalisait 1 118,6 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 1 393,2 M\$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

Au 31 décembre 2018, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2018, consulter les informations qu'elle a publiées.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Le 31 août 2017, la Société a finalisé son investissement dans China AMC qui s'est traduit par une participation de 13,9 % pour un coût total de 638,3 M\$.

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC ») (suite)

Au 31 décembre 2018, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC (2017 – 13,9 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son investissement dans China AMC, puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AU 31 DÉCEMBRE (en millions)	2018		2017	
	DOLLARS CANADIENS	RENMINBI CHINOIS	DOLLARS CANADIENS	RENMINBI CHINOIS
Total de l'actif	2 051	10 342	1 827	9 464
Total du passif	445	2 242	405	2 097
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE ¹				
Produits	733	3 733	752	3 913
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	224	1 140	263	1 367
Total du bénéfice global	235	1 171	207	1 077

1. En 2017, les résultats pour l'exercice complet sont présentés; cependant, la quote-part du bénéfice de China AMC revenant à la Société a été comptabilisée à compter du 31 août 2017.

NOTE 9 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	2018	2017
Coût	125 264 \$	1 429 042 \$
Moins : amortissement cumulé	(20 220)	(661 727)
	105 044 \$	767 315 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début		
Données présentées antérieurement	767 315 \$	726 608 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(703 494)	–
	63 821	726 608
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	55 685	271 578
Amortissement	(14 462)	(230 871)
	41 223	40 707
Solde à la fin	105 044 \$	767 315 \$

En raison d'IFRS 15, les commissions de vente inscrites à l'actif en 2018 ne comprenaient pas de cessions liées aux activités de rachat. En 2017, des cessions d'un montant de 24,2 M\$ liées aux activités de rachat ont été comptabilisées au poste Commissions dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
2018						
Coût	212 006 \$	125 630 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 372 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(95 309)	(76 995)	-	-	(172 304)	-
	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Entrées	18 940	16 366	-	-	35 306	-
Cessions	(216)	(1 877)	-	-	(2 093)	-
Réductions de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissement	(21 046)	(5 550)	-	-	(26 596)	-
Solde à la fin	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
2017						
Coût	206 928 \$	112 916 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 345 580 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(87 909)	(73 220)	-	-	(161 129)	-
	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	199 239 \$	42 814 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 267 789 \$	2 660 267 \$
Entrées	31 599	2 618	-	-	34 217	-
Cessions	(3 195)	(594)	-	-	(3 789)	-
Réductions de valeur	(92 352)	-	-	-	(92 352)	-
Amortissement	(16 272)	(5 142)	-	-	(21 414)	-
Solde à la fin	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$

En 2017, la Société a cessé le développement d'un nouveau système comptable pour les fonds d'investissement. Pour cette raison, ainsi qu'à la suite d'autres décisions connexes en matière de technologies, la Société a enregistré une réduction de valeur de 92,4 M\$ au titre des coûts liés au développement de logiciels inscrits à l'actif comptabilisée au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2018		2017	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
IG Gestion de patrimoine	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 906	23 055	143 906	23 055
Total	2 660 267 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 568,8 M\$ (2017 – 505,0 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2018	TOTAL 2017
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	554 971 \$	6 892 \$	4 338 \$	404 \$	566 605 \$	502 488 \$
Certificats	–	511	710	973	2 194	2 508
	554 971 \$	7 403 \$	5 048 \$	1 377 \$	568 799 \$	504 996 \$

NOTE 12 AUTRES PASSIFS

	2018	2017
Dividendes à payer	137 710 \$	137 587 \$
Intérêts à payer	27 527	38 795
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	189 113	184 462
Provisions	50 768	92 918
Autres	39 055	37 518
	444 173 \$	491 280 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2018, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 25,5 M\$, des reprises de provisions de 9,3 M\$ et des paiements de 58,3 M\$.

D'autres passifs totalisant 238,5 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 279,1 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisés accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSB ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020.

En 2018, la Société a versé des cotisations de 40,4 M\$ (2017 – 37,8 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 25,6 M\$ en 2019. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSB sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSB et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	417 687 \$	– \$	– \$	372 087 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	2 464	–	–	3 005	–	–
Cotisations de l'employeur	40 438	–	–	37 782	–	–
Prestations versées	(35 411)	–	–	(22 318)	–	–
Produits d'intérêts	15 246	–	–	15 527	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	(32 996)	–	–	11 604	–	–
Solde à la fin	407 428	–	–	417 687	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	493 610	63 134	45 405	481 201	62 461	44 812
Prestations versées	(35 411)	(2 873)	(2 373)	(22 313)	(2 751)	(2 707)
Coût des services rendus de l'exercice	20 293	1 400	918	23 264	1 453	921
Coût des services passés	–	–	–	–	(2 972)	(703)
Modification du régime	–	–	–	(50 381)	–	–
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	(776)	–	36	2 514	–	–
Cotisations des employés	2 464	–	–	3 005	–	–
Charges d'intérêts	17 403	2 153	1 521	19 186	2 335	1 612
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	17 397	–	(5 708)	–	–	–
– Ajustements liés à l'expérience	(3 098)	(12)	(787)	(1 439)	271	223
– Hypothèses financières	(15 167)	(1 718)	(1 270)	38 573	2 337	1 247
Solde à la fin	496 715	62 084	37 742	493 610	63 134	45 405
Passif au titre des prestations constituées	89 287 \$	62 084 \$	37 742 \$	75 923 \$	63 134 \$	45 405 \$

La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter certaines prestations versées aux participants retraités du régime. En vertu de sa politique précédente, la Société a accordé des augmentations presque chaque année et l'obligation comportait une estimation des augmentations futures. La Société ne prévoit pas accorder une augmentation des prestations dans un avenir prévisible. Par suite de ce changement, la Société a réévalué en 2017 son obligation au titre des régimes de retraite et a comptabilisé une réduction de 50,4 M\$ à l'égard de son obligation en tant que diminution des charges autres que les commissions.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	3,90 %	3,55 %-3,80 %	3,70 %	3,60 %	3,30 %-3,55 %	3,45 %
Taux de croissance de la rémunération	4,30 %	3,75 %	s.o.	3,90 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,78 %	s.o.	s.o.	5,77 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2044 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 18,3 années (2017 – 17,6 années).

Charge au titre des avantages :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	20 293 \$	1 400 \$	918 \$	23 269 \$	1 453 \$	921 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	(2 972)	(703)
Modification du régime	-	-	-	(50 381)	-	-
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	(776)	-	36	2 514	-	-
Coûts financiers nets	2 157	2 153	1 521	3 659	2 335	1 612
	21 674 \$	3 553 \$	2 475 \$	(20 939) \$	816 \$	1 830 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

	2018		2017	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(21 322) \$	(1 719) \$	(20 503) \$	(1 771) \$
Baisse	22 784	1 743	21 883	1 809
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	7 245	720	6 538	893
Baisse	(7 198)	(707)	(6 440)	(880)
Mortalité				
Augmentation de un an	9 725	705	9 847	888
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 640)	52	(1 767)	36
Baisse	1 713	(57)	1 850	(40)
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	75	22	77	27
Baisse	(74)	(24)	(76)	(26)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 418	57	1 467	63
Avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(902)	36	(1 150)	33
Baisse	940	(39)	1 201	(34)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Hausse	1 180	44	2 016	76
Baisse	(1 027)	(38)	(1 734)	(64)
Mortalité				
Augmentation de un an	987	45	1 459	65

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2018	2017
Titres de capitaux propres	56,4 %	61,4 %
Titres à revenu fixe	32,5	28,9
Stratégies alternatives	9,9	4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2	5,1
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 4,8 M\$ (2017 - 4,4 M\$).

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER) COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,7 M\$ (2017 – 6,4 M\$).

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2018	2017
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	223 924 \$	152 502 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(9 317)	(3 892)
	214 607	148 610
Impôt différé	(4 688)	25 277
	209 919 \$	173 887 \$

Taux d'imposition effectif :

	2018	2017
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,81 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	(3,79)	(3,81)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée (note 8)	–	0,48
Quote-part de la provision de l'entreprise associée (note 8)	–	0,17
Consolidation des pertes fiscales (note 25)	(1,40)	(1,55)
Autres éléments	(0,33)	0,03
Taux d'imposition effectif	21,29 %	22,16 %

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	51 025 \$	49 771 \$
Reports en avant de pertes	33 165	15 002
Autres	38 726	43 170
	122 916	107 943
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 2)	28 254	203 976
Immobilisations incorporelles	265 343	264 487
Autres	49 431	42 681
	343 028	511 144
	220 112 \$	403 201 \$

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé	75 607 \$	60 661 \$
Passifs d'impôt différé	295 719	463 862
	220 112 \$	403 201 \$

Au 31 décembre 2018, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 4,6 M\$ (2017 – 0,8 M\$), et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été comptabilisés. Une tranche de 3,8 M\$ de ces pertes peut être reportée en avant indéfiniment et les pertes restantes expireront le 31 décembre 2037.

NOTE 15 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	2018	2017
7 mars 2018	6,58 %	2003	– \$	150 000 \$
8 avril 2019	7,35 %	2009	–	375 000
26 janvier 2027	3,44 %	2017	400 000	400 000
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	2017	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	2017	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	2018	200 000	–
			1 850 000 \$	2 175 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 120,9 M\$ (2017 – 114,2 M\$).

Les débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ sont arrivées à échéance et ont été remboursées le 7 mars 2018.

Le 11 juillet 2018, la Société a émis des débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Le 10 août 2018, la Société a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant en principal global de 375 M\$. Une prime de 10,7 M\$ a été versée au rachat anticipé des débetures à 7,35 % et est comprise dans les charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat net.

Le 26 janvier 2017, la Société a émis des débetures à 3,44 % sur dix ans d'un principal de 400 M\$ et des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$. Le 7 décembre 2017, la Société a émis des débetures à 4,115 % sur 30 ans d'un principal de 250 M\$. Ces placements ont été effectués dans le cadre de suppléments au prospectus préalable de base simplifié de la Société en date du 29 novembre 2016.

NOTE 16 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2018		2017	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 666 131	1 602 726 \$	240 515 968	1 597 208 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 18)	219 186	8 537	150 163	5 518
Solde à la fin	240 885 317	1 611 263 \$	240 666 131	1 602 726 \$

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 20 mars 2017, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2018. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 12,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 28 février 2017, soit 5 % de celles-ci. Aucune action n'a été rachetée en 2018 (2017 – néant).

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La réduction des capitaux propres en 2018, comparativement à 2017, était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. La diminution nette de 325,0 M\$ de la dette à long terme découlait des éléments suivants :

- L'arrivée à échéance des débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ de la Société qui ont été remboursées le 7 mars 2018.

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL (suite)

- L'émission, le 11 juillet 2018, de débentures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant de 375,0 M\$.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2018, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017.

La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2017, qui était en vigueur jusqu'au 19 mars 2018, visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Aucune action ordinaire n'a été rachetée par la Société en 2018 et en 2017 (note 16). En 2018, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 541,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2018, 20 586 912 actions ordinaires (2017 – 20 806 098) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2018, la Société a attribué 1 336 990 options à des salariés (2017 – 1 418 930). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été estimée à 2,56 \$ l'option (2017 – 2,52 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 39,10 \$ (2017 – 41,67 \$). Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2018	2017
Prix d'exercice	39,28 \$	41,70 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,35 %	1,53 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	17,00 %	17,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,73 %	5,40 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2018, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 37,62 \$ en 2018.

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,7 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2017 – 3,5 M\$).

	2018		2017	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 912 748	42,59 \$	8 484 030	43,16 \$
Attribuées	1 336 990	39,28	1 418 930	41,70
Exercées	(219 186)	35,37	(150 163)	33,77
Frappées de déchéance	(328 658)	43,53	(840 049)	48,42
Solde à la fin	9 701 894	42,27 \$	8 912 748	42,59 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 742 050	44,28 \$	4 063 668	44,09 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2018	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2019	26,67 – 44,00	178 750	178 750
	2020	40,45 – 42,82	589 996	589 996
	2021	42,49 – 46,72	504 237	504 237
	2022	45,56 – 47,23	785 951	731 419
	2023	44,73 – 47,26	1 073 374	885 790
	2024	53,81	836 747	600 014
	2025	43,28 – 43,97	1 103 038	534 307
	2026	34,88 – 38,17	1 982 658	508 462
	2027	39,71 – 41,74	1 316 948	209 075
	2028	37,58 – 40,10	1 330 195	–
			9 701 894	4 742 050

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DESTINÉES AUX EMPLOYÉS

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 6,8 M\$ en 2018 (2017 – 14,0 M\$) et un passif de 20,4 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 23,3 M\$).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIMES D'ACHAT D'ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 12,4 M\$ (2017 – 12,9 M\$).

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2018, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 13,4 M\$ (2017 – 16,1 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

NOTE 19 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
2018				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	17	–	17
	(132 529)	39 068	22 348	(71 113)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 523)	18 166	23 672	25 315
Solde à la fin	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$
2017				
Solde au début	(110 913) \$	8 617 \$	19 854 \$	(82 442) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(21 616)	30 434	2 494	11 312
Solde à la fin	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 20 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme.
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme.
- la supervision de la gestion des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence de garantie liée à des instruments dérivés en ce qui concerne les activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2018 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	8,2 \$	20,6 \$	0,2 \$	29,0 \$
Dépôts et certificats	555,0	7,4	5,0	1,4	568,8
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 207,6	6 135,3	27,3	7 370,2
Dettes à long terme	–	–	–	1 850,0	1 850,0
Capitalisation des régimes de retraite ¹	–	25,6	–	–	25,6
Total des échéances contractuelles	555,0 \$	1 248,8 \$	6 160,9 \$	1 878,9 \$	9 843,6 \$

1. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2019 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2018, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Les marges de crédit au 31 décembre 2018 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion de la banque. Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 650,2 M\$ (2017 – 966,8 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 81,8 M\$ (2017 – 88,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 568,4 M\$ (2017 – 878,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 103,5 M\$ (2017 – 239,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 76,2 M\$ (2017 – 252,6 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 364,3 M\$ (2017 – 351,4 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$ (2017 – 35,0 M\$). La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (2017 – 7,8 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,3 G\$ (2017 – 7,5 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 363,9 M\$ (2017 – 286,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 25,6 M\$ (2017 – 26,0 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,2 G\$ (2017 – 4,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (2017 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 74,1 M\$ (2017 – 69,7 M\$) et à 35,6 M\$ (2017 – 42,4 M\$), respectivement, au 31 décembre 2018. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 8,3 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2018 (2017 – 16,4 %).

NOTE 20 GESTION DES RISQUES (suite)

Au 31 décembre 2018, une proportion de 61,5 % (2017 – 65,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,3 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2017. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, inchangée par rapport au 31 décembre 2017, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 19,4 M\$ (2017 – 33,8 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 décembre 2018 (2017 – 1,2 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2018. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2018, ce swap avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ (2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$) et un montant notionnel en cours de 0,9 G\$ (2017 – 1,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes

NOTE 20 GESTION DES RISQUES (suite)

de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 11,0 M\$ (2017 – juste valeur négative de 4,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ (2017 – 1,9 G\$). Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative nette de 6,1 M\$ (2017 – juste valeur négative de 0,4 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et son montant notionnel en cours s'élève à 2,6 G\$ (2017 – 3,1 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. À compter de 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds dans le cadre de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour ensuite être comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits et sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Au 31 décembre 2018, ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,8 M\$ (2017 – juste valeur positive de 0,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 249,9 M\$ (2017 – 137,0 M\$).

Au 31 décembre 2018, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'environ 0,5 M\$ (2017 – une diminution de 0,9 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (note 4) classés comme étant soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change pour ces deux investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements libellés en devises d'environ 39,9 M\$ (44,0 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, constatée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est également touchée par les fluctuations des taux de change. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat de China AMC d'environ 1,4 M\$ (1,5 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions-cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

2018	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps							
Comptabilité de couverture	- \$	122 186 \$	42 650 \$	164 836 \$	1 \$	1 \$	1 158 \$
Sans comptabilité de couverture	907 525	1 736 413	36 737	2 680 675	16 034	16 034	23 252
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 310	26 985	-	37 295	329	329	4 580
	917 835 \$	1 885 584 \$	79 387 \$	2 882 806 \$	16 364 \$	16 364 \$	28 990 \$
<hr/>							
2017							
Swaps							
Sans comptabilité de couverture	1 261 555 \$	1 956 242 \$	19 918 \$	3 237 715 \$	28 476 \$	28 476 \$	28 444 \$
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	8 400	23 080	-	31 480	7 216	7 216	-
	1 269 955 \$	1 979 322 \$	19 918 \$	3 269 195 \$	35 692 \$	35 692 \$	28 444 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à néant (2017 – 7,4 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à néant (2017 – 1,2 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires;

ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2018	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	– \$	372 396 \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	87 515	86 963	–	552	87 515
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	4 303	–	4 303	–	4 303
Instruments financiers dérivés	16 364	–	7 179	9 185	16 364
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 733 728	–	380 372	7 405 170	7 785 542
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	28 990	–	24 704	4 286	28 990
Autres passifs financiers					
	8 237	8 235	2	–	8 237
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	568 799	–	569 048	–	569 048
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	7 370 193	–	–	7 436 873	7 436 873
Dettes à long terme					
	1 850 000	–	2 050 299	–	2 050 299
<hr/>					
2017					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Disponibles à la vente	282 756 \$	19 931 \$	– \$	262 825 \$	282 756 \$
– Détenus à des fins de transaction	96 940	95 390	889	661	96 940
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	286 682	–	286 682	–	286 682
Instruments financiers dérivés	35 692	–	22 879	12 813	35 692
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	7 563 191	–	25 917	7 649 591	7 675 508
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	28 444	–	19 726	8 718	28 444
Autres passifs financiers					
	9 262	9 146	116	–	9 262
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	504 996	–	505 486	–	505 486
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	7 596 028	–	–	7 657 761	7 657 761
Dettes à long terme					
	2 175 000	–	2 470 182	–	2 470 182

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2018 ni en 2017.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

2018	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	262 825 \$	– \$	21 002 \$	88 569 \$	– \$	– \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	661	(8)	–	–	–	(101)	552
Instruments financiers dérivés, montant net	4 095	(12 689)	–	224	(13 269)	–	4 899
2017							
Autres titres de placement							
– Disponibles à la vente	151 949 \$	2 611 \$	34 856 \$	73 409 \$	– \$	– \$	262 825 \$
– Détenus à des fins de transaction	1 438	27	–	96	–	(900)	661
Instruments financiers dérivés, montant net	(23 055)	13 189	–	(1 810)	(15 771)	–	4 095

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 23 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2018	2017
Bénéfice		
Bénéfice net	776 168 \$	610 765 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767 318 \$	601 915 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	240 815	240 585
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	125	336
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	240 940	240 921
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	3,19 \$	2,50 \$
Dilué	3,18 \$	2,50 \$

1. Exclut 1 453 milliers d'actions en 2018 (2017 – 691 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

NOTE 24 PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

ENGAGEMENTS

La Société devra verser les paiements de loyer annuels minimaux futurs suivants en vertu de ses contrats de location simple : 28,0 M\$ en 2019, 24,5 M\$ en 2020, 18,5 M\$ en 2021, 13,4 M\$ en 2022 et 42,9 M\$ en 2023 et par la suite.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2018 et en 2017, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 62,6 M\$ (2017 – 77,1 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2017 – 17,8 M\$) et a versé un montant de 25,4 M\$ (2017 – 24,2 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2017 – 76,0 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2018, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 61,4 M\$ (2017 – 136,5 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2018 et le 29 décembre 2017, la Société a acquis des actions d'une telle société et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2018	2017
Rémunération et avantages du personnel	4 200 \$	4 098 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 007	2 628
Paiements fondés sur des actions	1 638	1 456
	8 845 \$	8 182 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 18).

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a annoncé le regroupement des fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale. Par conséquent, la Société a changé la méthodologie utilisée pour imputer aux secteurs les coûts associés à la fonction unique de gestion de placements afin qu'elle s'harmonise mieux avec l'information de gestion.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco et dans China AMC (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 458 127 \$	701 424 \$	79 631 \$	2 239 182 \$	– \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	310 382	98 353	18 358	427 093	–	427 093
Honoraires de distribution	171 531	6 713	192 662	370 906	–	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	46 665	(1 942)	17 205	61 928	–	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	149 962	149 962	–	149 962
	1 986 705	804 548	457 818	3 249 071	–	3 249 071
Charges						
Commissions	623 421	291 089	184 133	1 098 643	–	1 098 643
Charges autres que les commissions	597 242	335 105	88 377	1 020 724	22 758	1 043 482
	1 220 663	626 194	272 510	2 119 367	22 758	2 142 125
Bénéfice avant les éléments suivants	766 042 \$	178 354 \$	185 308 \$	1 129 704	(22 758)	1 106 946
Charges d'intérêts				(110 179)	(10 680)	(120 859)
Prime versée au rachat anticipé de débentures (note 15)				(10 680)	10 680	–
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)	22 758	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				986 087	–	986 087
Impôt sur le résultat				209 919	–	209 919
Bénéfice net				776 168	–	776 168
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				767 318 \$	– \$	767 318 \$
Actifs identifiables	8 822 277 \$	1 153 639 \$	2 972 531 \$	12 948 447 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 170 058 \$	2 322 219 \$	3 116 437 \$	15 608 714 \$		

1. La prime versée au rachat anticipé de débentures et les charges de restructuration et autres charges ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2017

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 415 026 \$	701 669 \$	64 269 \$	2 180 964 \$	– \$	2 180 964 \$
Honoraires d'administration	322 012	99 147	18 541	439 700	–	439 700
Honoraires de distribution	190 447	7 714	186 908	385 069	–	385 069
Produits tirés des placements nets et autres produits	41 678	1 217	9 708	52 603	–	52 603
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	114 772	114 772	(19 098)	95 674
	1 969 163	809 747	394 198	3 173 108	(19 098)	3 154 010
Charges						
Commissions	654 376	300 007	183 500	1 137 883	4 684	1 142 567
Charges autres que les commissions	576 281	329 336	66 848	972 465	140 169	1 112 634
	1 230 657	629 343	250 348	2 110 348	144 853	2 255 201
Bénéfice avant les éléments suivants	738 506 \$	180 404 \$	143 850 \$	1 062 760	(163 951)	898 809
Charges d'intérêts				(114 157)	–	(114 157)
Charges de restructuration et autres charges				(195 234)	195 234	–
Charges liées au régime de retraite				50 381	(50 381)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée				(14 000)	14 000	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée				(5 098)	5 098	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				784 652	–	784 652
Impôt sur le résultat				173 887	–	173 887
Bénéfice net				610 765	–	610 765
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				601 915 \$	– \$	601 915 \$
Actifs identifiables	9 445 095 \$	1 322 369 \$	3 071 722 \$	13 839 186 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 792 876 \$	2 490 949 \$	3 215 628 \$	16 499 453 \$		

1. Les charges de restructuration et autres charges, les charges liées au régime de retraite, la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée et la quote-part de la provision de l'entreprise associée ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

2018

2017

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Honoraires de gestion	545 975 \$	573 825 \$	562 781 \$	556 601 \$	564 425 \$	541 836 \$	547 002 \$	527 701 \$
Honoraires d'administration	103 382	109 054	107 123	107 534	110 372	109 126	111 238	108 964
Honoraires de distribution	94 345	93 344	89 897	93 320	95 179	89 855	94 775	105 260
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 168	15 974	18 577	14 209	(263)	7 644	25 465	19 757
Quote-part du résultat des entreprises associées	34 602	39 793	37 583	37 984	23 022	24 875	19 758	28 019
	791 472	831 990	815 961	809 648	792 735	773 336	798 238	789 701
Charges								
Commissions	272 308	270 073	270 164	286 098	292 816	275 996	284 448	289 307
Charges autres que les commissions	269 034	268 676	252 627	253 145	407 866	238 792	219 075	246 901
Charges d'intérêts	24 122	37 703	28 770	30 264	29 718	28 949	28 703	26 787
	565 464	576 452	551 561	569 507	730 400	543 737	532 226	562 995
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226 008	255 538	264 400	240 141	62 335	229 599	266 012	226 706
Impôt sur le résultat	43 874	55 172	58 483	52 390	9 490	54 026	62 997	47 374
Bénéfice net	182 134	200 366	205 917	187 751	52 845	175 573	203 015	179 332
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 212	2 213	2 212	2 213	2 212	2 213	2 212	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	179 922 \$	198 153 \$	203 705 \$	185 538 \$	50 633 \$	173 360 \$	200 803 \$	177 119 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	179 922 \$	222 672 \$	203 705 \$	185 538 \$	191 481 \$	173 360 \$	185 904 \$	177 119 \$
Charge de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	(16 723)	–	–	(126 848)	–	(16 781)	–
Prime versée au rachat anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	–	(7 796)	–	–	–	–	–	–
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	–	–	36 778	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	–	(14 000)	–	–	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	–	–	(5 098)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179 922 \$	198 153 \$	203 705 \$	185 538 \$	50 633 \$	173 360 \$	200 803 \$	177 119 \$
Bénéfice dilué par action (c)								
Bénéfice net	75	82	85	77	21	72	83	74
Bénéfice net ajusté ¹	75	92	85	77	79	72	77	74
Dividendes par action (c)	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25

1. Se reporter à la page 24 du rapport de gestion pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures non conformes aux normes IFRS.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

DONNÉES STATISTIQUES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en M\$)	2018				2017			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Fonds d'investissement								
IG Gestion de patrimoine¹								
Ventes de fonds communs de placement	2 118 \$	2 014 \$	2 084 \$	2 859 \$	2 314 \$	2 090 \$	2 357 \$	2 932 \$
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	9,8	9,5	9,3	9,1	9,2	9,2	9,4	9,6
– Fonds à long terme	9,2	8,8	8,6	8,4	8,4	8,5	8,6	8,8
Ventes nettes (rachats nets)	(125)	(64)	(110)	784	332	287	435	890
Actif géré	83 137	88 992	88 762	87 103	88 008	85 226	84 306	83 900
Mackenzie								
Ventes de fonds communs de placement	2 328	2 252	2 741	2 630	2 234	1 834	2 195	2 861
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	17,6	16,9	15,8	14,2	15,2	15,4	16,0	16,7
– Fonds à long terme	17,1	16,4	15,3	13,7	14,8	15,0	15,5	16,2
Ventes nettes (rachats nets)	(91)	258	447	768	477	539	625	139
Actif géré								
Fonds communs de placement	53 407	57 343	56 842	55 586	55 615	53 643	53 516	52 934
FNB	2 949	2 963	2 600	2 004	1 296	906	622	234
Fonds d'investissement ²	55 508	59 493	58 692	56 994	56 543	54 216	53 856	53 099
Investment Planning Counsel¹								
Ventes de fonds communs de placement	229	219	252	260	277	165	202	245
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	19,4	17,1	17,1	16,9	17,0	16,8	16,0	15,9
– Fonds à long terme	19,2	16,8	16,9	16,7	16,7	16,6	15,7	15,7
Ventes nettes (rachats nets)	(65)	(6)	5	48	48	3	(11)	39
Actif géré	5 125	5 532	5 562	5 452	5 377	5 177	5 136	5 088
Total de l'actif géré des fonds d'investissement³	143 282	153 430	152 477	149 203	149 818	144 619	143 298	142 087
Total de l'actif géré³	149 066	159 714	159 129	155 758	156 513	150 015	148 644	147 496
Actif de la Société	15 609	15 399	15 672	15 695	16 499	15 850	16 103	16 166
Conseillers - Groupe Investors	3 711	3 827	3 945	4 081	4 146	4 146	4 530	4 754

1. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

2. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

3. Montant ajusté pour tenir compte des actifs intersectoriels.

RÉTROSPECTIVE SUR DIX ANS

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	NORMES IFRS					TCAC ¹ SUR 5 ANS ²	DONNÉES RETRAITÉES			NORMES IFRS	PCGR DU CANADA	TCAC ¹ SUR 10 ANS ²
	2018	2017	2016	2015	2014	EN %	2013	2012	2011	2010	2009	EN %
Produits tirés des honoraires	3 037 181	3 005 733	2 856 934	2 833 355	2 762 578	3,9	2 513 186	2 424 574	2 571 076	2 467 813	2 227 028	2,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	211 890	148 277	187 849	194 590	164 706	3,7	176 836	152 582	161 376	140 874	62 945	2,5
	3 249 071	3 154 010	3 044 783	3 027 945	2 927 284	3,8	2 690 022	2 577 156	2 732 452	2 608 687	2 289 973	2,0
Charges	2 262 984	2 369 358	2 097 846	2 037 153	1 962 321	5,8	1 708 642	1 618 989	1 635 154	1 600 831	1 517 343	3,2
Bénéfice avant les éléments suivants	986 087	784 652	946 937	990 792	964 963	0,1	981 380	958 167	1 097 298	1 007 856	772 630	(0,4)
Impôt sur le résultat	209 919	173 887	167 633	210 250	202 862	(0,1)	210 626	190 504	250 497	268 805	216 595	(3,3)
	776 168	610 765	779 304	780 542	762 101	0,1	770 754	767 663	846 801	739 051	556 035	0,6
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	62 644	1 753	3 057	-
Bénéfice net	776 168	610 765	779 304	780 542	762 101	0,1	770 754	767 663	909 445	740 804	559 092	0,6
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850	8 850	8 850	8 850	-	8 850	8 850	8 850	10 105	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767 318	601 915	770 454	771 692	753 251	0,1	761 904	758 813	900 595	730 699	559 092	0,5
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires²	791 837	727 864	736 454	796 001	826 100	0,7	763 510	746 404	832 991	758 943	618 861	0,3
Bénéfice dilué par action (\$)												
Bénéfice net	3,18	2,50	3,19	3,11	2,98	1,0	3,02	2,97	3,48	2,78	2,12	1,4
Bénéfice net ajusté ²	3,29	3,02	3,05	3,21	3,27	1,7	3,02	2,92	3,22	2,89	2,34	1,3
Dividendes par action (\$)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,18	0,9	2,15	2,15	2,10	2,05	2,05	1,2
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (%)												
Bénéfice net	17,7	12,9	17,1	16,9	16,2	-	17,3	17,6	21,3	17,6	13,3	-
Bénéfice net ajusté ²	18,2	15,6	16,3	17,4	17,8	-	17,3	17,3	19,7	18,2	14,7	-
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)												
– De base	240 815	240 585	241 300	248 173	252 108	-	252 013	254 853	258 151	261 855	263 217	-
– Dilué	240 940	240 921	241 402	248 299	252 778	-	252 474	255 277	259 075	262 867	264 324	-
Cours de clôture des actions (\$)	31,03	44,15	38,20	35,34	46,31	(11,2)	56,09	41,60	44,23	43,46	42,41	(1,3)

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou aux PCGR. Excluent les éléments suivants :

2018 – Une charge de 16,7 M\$ après impôt au titre des charges liée à la restructuration et autres charges et une charge de 7,8 M\$ après impôt qui représente une prime versée au rachat anticipé de débetures d'un montant de 375 M\$.

2017 – Une charge de 126,8 M\$ et de 16,8 M\$ après impôt au titre des charges liée à la restructuration et autres charges, une réduction de 36,8 M\$ après impôt au titre des charges liées au régime de retraite de la Société, une charge de 14,0 M\$ et de 5,1 M\$ après impôt qui représente la quote-part de la provision au titre des charges exceptionnelles et de la restructuration de Lifeco.

2016 – Une variation favorable de 34,0 M\$ de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus.

2015 – Une charge de 24,3 M\$ après impôt liée à la restructuration et autres charges.

2014 – Une charge de 59,2 M\$ après impôt liée à des distributions aux clients et à d'autres coûts, et une charge de 13,6 M\$ après impôt au titre de la restructuration et autres charges.

2013 – Une charge de 10,6 M\$ après impôt au titre de la restructuration et autres charges, ainsi qu'un profit de 9,0 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») revenant à la Société.

2012 – Une variation favorable de 24,4 M\$ de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus, une charge de 5,6 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société, et une charge d'impôt sans effet de trésorerie de 6,4 M\$, résultant de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés de l'Ontario et de son incidence sur les passifs d'impôt différé liés aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée qui découlent des acquisitions d'entreprises réalisées antérieurement.

2011 – Bénéfice net de 62,6 M\$ lié aux activités abandonnées et profit de 5,0 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société.

2010 – Bénéfice net de 1,8 M\$ lié aux activités abandonnées, charge non récurrente de 21,8 M\$ après impôt liée à la transition aux normes IFRS, et charge de 8,2 M\$ après impôt représentant la quote-part de la provision supplémentaire liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société.

2009 – Bénéfice net lié aux activités abandonnées, charge sans effet de trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt, économie d'impôt sans effet de trésorerie et prime versée au rachat des actions privilégiées de série A.

RÉTROSPECTIVE SUR DIX ANS

DONNÉES STATISTIQUES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en M\$)	2018	2017	2016	2015	2014	TCAC ¹ SUR 5 ANS EN %	2013	2012	2011	2010	2009	TCAC ¹ SUR 10 ANS EN %
Fonds d'investissement												
IG Gestion de patrimoine²												
Ventes de fonds communs de placement	9 075	9 693	7 760	7 890	7 461	6,4	6 668	5 778	6 021	5 748	5 042	4,3
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	9,8	9,2	9,6	9,4	9,5		10,2	11,0	9,8	9,4	9,0	
– Fonds à long terme	9,2	8,4	8,8	8,7	8,7		9,4	10,0	8,8	8,3	7,4	
Ventes nettes (rachats nets)	485	1 944	366	754	651	25,0	159	(724)	39	253	404	(2,5)
Actif géré	83 137	88 008	81 242	74 897	73 459	4,0	68 255	60 595	57 735	61 785	57 655	5,8
Mackenzie												
Ventes de fonds communs de placement	9 951	9 124	6 939	6 965	7 070	8,2	6 700	5 490	5 645	5 848	4 905	2,3
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	17,6	15,2	15,6	16,6	15,1		16,7	18,7	16,9	18,1	17,5	
– Fonds à long terme	17,1	14,8	15,0	16,2	14,6		16,0	17,9	15,8	16,5	14,6	
Ventes nettes (rachats nets)	1 382	1 780	(555)	(1 258)	(209)	n.s.	(487)	(1 974)	(1 548)	(1 519)	(1 566)	n.s.
Actif géré												
Fonds communs de placement	53 407	55 615	51 314	48 445	48 782	3,0	46 024	40 394	39 141	43 452	40 624	4,1
FNB	2 949	1 296	113									
Fonds d'investissement ³	55 508	56 543	51 427	48 445	48 782	3,8	46 024	40 394	39 141	43 452	40 624	4,5
Investment Planning Counsel²												
Ventes de fonds communs de placement	960	889	955	741	682	14,6	485	401	543	499	343	14,7
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	19,4	17,0	15,9	13,8	12,9		13,8	14,7	11,1	12,7	12,7	
– Fonds à long terme	19,2	16,7	15,7	13,6	12,6		13,2	14,3	10,9	12,0	11,6	
Ventes nettes (rachats nets)	(18)	79	293	177	207	n.s.	52	(24)	225	204	106	13,9
Actif géré	5 125	5 377	4 908	4 452	3 850	8,5	3 406	2 950	2 811	2 688	2 140	11,4
Total de l'actif géré des fonds d'investissement⁴	143 282	149 818	137 575	127 791	126 039	4,0	117 649	103 915	99 685	107 925	100 419	5,4
Total de l'actif géré⁴	149 066	156 513	142 688	134 398	141 919	2,5	131 777	120 694	118 713	129 484	120 545	3,9
Actif de la Société⁵	15 609	16 499	15 625	14 831	14 417	3,9	12 880	11 962	11 144	12 237	8 662	n.s.
Conseillers –												
IG Gestion de patrimoine	3 711	4 146	4 947	5 320	5 145	(4,5)	4 673	4 518	4 608	4 686	4 633	(1,9)

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

3. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

4. Montant ajusté pour tenir compte des actifs intersectoriels.

5. L'actif de la Société pour 2010 à 2018 est présenté en vertu des normes IFRS. Pour l'exercice 2009, l'actif de la Société est présenté en vertu des PCGR du Canada.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

SIÈGE SOCIAL

447, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3H5
Téléphone : 204-943-0361
Télécopieur : 204-947-1659

AUDITEURS

Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs
Computershare inc.

Téléphone : 1 800-564-6253
service@computershare.com

600, 530-8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 3S8

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

510 Burrard Street, 2nd Floor
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

INSCRIPTION EN BOURSE

Bourse de Toronto

Les actions de la Société financière IGM Inc. sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles boursiers suivants :
Actions ordinaires : IGM
Actions privilégiées de premier rang, série B : IGM.PR.B

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur la Société, communiquez avec :

Relations avec les investisseurs
investor.relations@igmfinancial.com

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204-956-8328 ou visitez notre site Web au www.financiereigm.com.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Société financière IGM Inc. aura lieu à The Metropolitan Entertainment Center, situé au 281, Donald Street, Winnipeg (Manitoba), Canada, le vendredi 3 mai 2019 à 11 h 00 (HC)

SITES WEB

Visitez nos sites Web aux adresses suivantes :

www.financiereigm.com
www.groupeinvestors.com
www.mackenzieinvestments.com
www.ipcc.ca

^{MC} Les marques de commerce, y compris IG Gestion de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Investment Planning Counsel est une marque de commerce d'Investment Planning Counsel Inc., utilisée avec son autorisation.

La marque de commerce Placements Mackenzie est une marque de commerce détenue par la Corporation Financière Mackenzie, utilisée avec son autorisation.

^T Les produits et services bancaires sont distribués par Solutions Bancaires^{MC}. La Banque Nationale du Canada est souscripteur des produits et des services Solutions Bancaires. Solutions Bancaires est une marque de commerce de la Corporation Financière Power. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé de ces marques. Morningstar et les notations Morningstar sont des marques de commerce de Morningstar Inc. La Gamme de fonds Quadrus est une marque de commerce de Services d'investissement Quadrus Ltée. Les titres de CFP® et de Certified Financial Planner® sont des marques de certification que le Financial Planning Standards Board Ltd. (« FPSB ») détient à l'extérieur des États-Unis. Le Financial Planning Standards Council est l'autorité chargée de délivrer les licences relativement aux marques de CFP au Canada en vertu d'une entente avec le FPSB.

« Rapport annuel 2018 de la Société financière IGM Inc. » © Société financière IGM Inc. 2019



Financière
IGM

